

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ⵓⵏⵉⵎⵉⵏⵉ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ
ⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ
ⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ
ⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵉⵎⵉⵏⵉⵏ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II

DOMAINE : Langue et Culture Amazighes.

FILIERE : Linguistique et Didactique.

SPECIALITE : Etudes Linguistiques Amazighes.

Titre

**Etude onomastique des anthroponymes de régions kabyles
Mezrara & Ait Ali Ou Mouhand.**

Présenté par :
Mlle AMRANI NAIMA.
Mlle SAIDANI THILELI.

Encadré par :
M. TABTI Rabah.

Jury de soutenance :

Président:	M. CHEMAKH Saïd.	MCB.	UMMTO.
Encadreur :	M. TABTI Rabah.	MCB.	UMMTO.
Examineur:	M. HADAD Samir.	MCB.	UMMTO.

Promotion: 2020/2021

Laboratoire d'aménagement et d'enseignement de la langue amazighe



Remerciements

- Nous remercions notre encadreur M. TABTI Rabah pour son aide et sa patience, ses conseils, et ses orientations tout au long de notre travail, longue vie à lui.
- Nos remerciements aux jurys.
- Nos remerciements à tous nos informateurs.
- Nous remercions tous nos enseignants qui ont contribué à notre formation.
- Merci à tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué à la concrétisation de ce mémoire.

Thileli Saidani & Naima Amrani

Dédicaces

Je dédie notre mémoire

- A mes très chers parents, pour leur soutien moral et leur sacrifice durant tout mon parcours d'étude ; longue vie à eux.
- A mes très chers frères qui ont toujours cru en moi Farid, Karim, Amar, Youcef, et Kamel
- A mes chères sœurs qui n'ont jamais cessé de m'encourager pour aller de l'avant Malika et Djamila.
- A toute la famille Amrani.
- A tout(e)s mes ami(e) s sans exception.
- A ma binôme Thileli grâce avec laquelle j'ai pu réaliser ce travail.
- A tous nos informateurs qui ont daigné nous renseigner et nous donner de leur temps.

Naima Amrani

Dédicaces

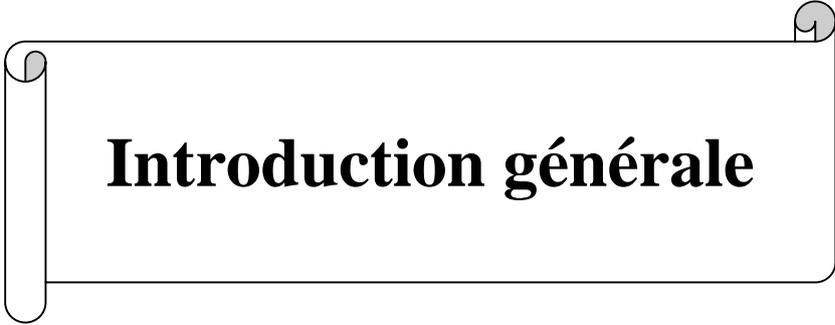
Je dédie notre mémoire

- A la mémoire de mon défunt grand père *Amrane * la plus belle créature que Dieu a créée sur terre, qui m'a donnée beaucoup d'amour et de tendresse, que le Paradis soie sa demeure éternelle.
- A la mémoire de ma grand-mère Sadia qu'elle repose en paix.
- A mon cher père Mouhend Ou lounis pour son sacrifice durant mon parcours d'étude, et qui m'a toujours encouragée pour aller de l'avant, longue vie à lui.
- A ma très chère mère Houria qui a toujours cru en moi, et qui m'a soutenue dans les moments les plus difficile, que Dieu la protège et la garde toujours auprès de moi.
- A ma belle-mère Nadjia qui a été à mes côtés, et qui veille sur moi, et qui me soutient moralement.
- A mes deux chères sœurs Sadia et Fatma.
- A ma chère sœur Zahra que ma mère n'a pas mise au monde, celle qui compte beaucoup pour moi et qui m'a appris l'amitié.
- A ma chère binôme Naima grâce avec laquelle j'ai pu réaliser ce travail.
- A mes Cher(e)s Ami(e)s Rahma, Lydia, Ahmed, Hcinou.
- A tous les gens qui me connaissent et à ceux que j'estime.

Thileli Saidani

Sommaire :

Introduction générale.....	07
Chapitre I : Approche morphologique.....	13
Chapitre II : Approche sémantique.....	34
Conclusion générale.....	53
Bibliographie.....	55
Annexes :.....	58
Corpus des Anthroponymes	59
Agzul (Résumé).....	62
Liste des Anthroponymes recensés.....	63
Lexique.....	66
Table des matières.....	68



Introduction générale

Introduction :

Jusqu'à la fin du moyen âge, un prénom suffisait à l'enfant, après l'explosion démographique, le besoin de distinction entre les personnes s'est affiché, c'est là, qu'on a pensé à créer des noms de familles.

En Kabylie et en Afrique du nord, avant la colonisation l'anthroponymie suit une logique traditionnelle, elle est affiliée au père, au grand père ou à l'ancêtre commun d'une descendance tribale (L'εarc). Ce n'est qu'à partir de 1886 avec le senatus consulte que l'état civil français s'est introduit en Algérie et que les noms de familles furent changés, lors du premier recensement du colonisateur français.

Les noms de familles en Kabylie, sont souvent liés aux noms de tribus (L'εarc) ou aux noms de lieux. Un nom propre désigne, le plus souvent le nom d'un individu ou plusieurs individus, d'un lieu ou d'une chose.

Etymologiquement le mot, onomastique, vient de grec onomasticos qui signifie « propre à donner un nom ». Il dérive du terme « onomsia » désignation par un nom. Tous deux remontent au grec ancien nomma qui signifie « un nom ». A ce propos, l'auteur DAUZAT A., (1980 : 07) explique que « *l'onomastique est une recherche systématique de l'étymologie des noms propres* ».

L'onomastique dans ces deux grands domaines que sont la toponymie et l'anthroponymie, est une discipline ignorée dans les pays du Nord de l'Afrique, car celle-ci révèle des données identitaires historiques que tentent d'étouffer les pouvoirs postcoloniaux aux idéologies rétrogrades.

Quant à CAMPROUX C., (1989 :6), en ce qui concerne l'onomastique, il met en exergue la distinction suivante : « *l'anthroponymie du grec « antropos » homme et « onoma » nom s'occupe des prénoms, des noms de familles et pseudonymes* ». Il l'a définie aussi comme « *la partie de l'onomastique qui étudie les patronymes et les prénoms, leur formation et leur propagation en mesurant leur fréquence et en les classant selon leur origine* ».

Ainsi, cette science étudie les noms propres sous toutes leurs formes en s'intéressant à l'anthropologie de leur formation et de leur (s) usages à travers les langues et les sociétés. Elle se propose de chercher : leur signification, leur histoire, leur évolution ainsi que leur impact

sur les gens de la communauté (société) DAUZAT A., (1942 : 6-7). Toutefois, l'onomastique comme science est apparue à une période tardive (c'est-à-dire au 19^{ème} siècle).

En Algérie, cette science a commencé à voir le jour dès les années 80. La visibilité de ce domaine est grâce à trois chercheurs universitaires qui sont les linguistes : F. CHERIGUEN F., BEN REMDAN F., et YARMECHE W.

Il est utile de rappeler par ailleurs, que l'onomastique est une branche de la lexicologie qui étudie l'origine des noms propres. Et pour plus de clarté, c'est utile aussi de faire la distinction entre l'anthroponomie qui étudie les noms de personnes et la toponymie qui s'occupe des noms de lieux (DUBOIS J., 1989 :346).

Les études onomastiques s'inscrivent aussi dans la morphologie. La morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du lexique : elle analyse la structure des mots et les relations de formes et de sens qui existent entre eux. Ces deux aspects concourent à construire une structure complexe elle-même insérée dans l'ensemble du système de la langue. Dans son ouvrage sur « le lexique », LEHMANN A., (2000), il insiste sur les deux plans (sens et forme) : « *La sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique : elle analyse le sens des mots et les relations du sens qu'ils entretiennent entre eux* ».

C'est dans ces sillages que s'inscrit notre travail. L'Entreprise consiste en une étude anthroponymique des noms de familles de deux régions de Kabylie, à savoir Mezrara (Frikat) et Ait Ali Ou Mouhand (Illoula).

1 Choix du sujet :

Comme, sauf erreur de notre part, aucune contribution portant sur l'étude des anthroponymes des régions de Mezrara et d'Ait Ali Ou Mouhand n'a été réalisée, nous avons jugé utile de l'entreprendre afin de tenter de découvrir les caractéristiques et les secrets linguistiques dont recèlent les anthroponymes, objet des corpus collectés de ces régions dont nous sommes originaires, pour mener au mieux ce travail de recherche.

Au travers de ce mémoire nous nous intéresserons et à la structure morphologique de ces anthroponymes ainsi qu'à leur aspect sémantique. Nous considérons que ce thème est d'autant plus important, car selon CHERIGUEN F., (1993 :07) « *les études onomastiques portant sur le Maghreb sont non seulement rares, mais aussi disséminées à travers des revues, un grand nombre de ces études sous forme d'article sont des embauches* ».

2 Problématique :

Au cours de notre recherche nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- 1- D'où viennent les noms de familles de ces deux régions ?
- 2- Qui les a attribués et comment ils sont également attribués ?
- 3- Quelles sont leurs caractéristiques morphologiques et sémantiques ?
- 4- Quelles sont les thématiques abordées par ces anthroponymes ?
- 5- Comment sont formés les noms de familles en Algérie ?

3 Hypothèses :

Pour répondre à notre problématique, nous nous proposons quelques hypothèses qui affirmeront ou infirmeront nos questionnements :

- 1- Nous supposons que la mise en œuvre administrative des noms de familles en Algérie a commencé pendant la période coloniale.
- 2- Nous supposons que les formes morphologiques de ces noms de familles sont diverses.
- 3- Nous supposons que ces noms ont des significations et de diverses thématiques.
- 4- Étant donné que Mezrara et Ait Ali Ou Mouhand sont des régions de Kabylie, nous supposons que ces anthroponymes sont d'origine berbère dans leur majorité.

4 Démarches à suivre :

Pour le recueil des anthroponymes, nous avons procédé à une enquête de terrain. A cet effet, nous avons rencontré les (villageoises et villageois). Ces deux régions (Mezrara et Ait Ali Ou Mouhand) n'étant pas cadastrées, nous nous sommes basées sur les renseignements fournis par nos informateurs (qui nous sont restés très disponibles et volontaires, et qui sont d'âge et de catégories sociales différentes. Nous avons utilisé des enregistreurs afin de collecter les divers patronymes ainsi que les significations avancées par nos interlocuteurs.

5 Présentation du terrain d'enquête :

5.1 Mezrara :

Mezrara est une région kabyle du versant nord du Djurdjura, située entre Boghni, Bou-Nouh, Ain Zaouia et Draa El Mizan. C'est un petit village bordé au Nord par Ait Boumaza, à l'Est et l'Ouest par Ait Henniche et Frikat, au Sud par Draa El Mizan¹.

5.2 Ait Ali Ou Mouhand (Illoula Oumalou) :

C'est un village de la haute Kabylie, situé à quelques 37 km au Sud –Est du chef-lieu de Tizi –Ouzou. Il fait partie de la région de Bouzeguène. Il est limité au Nord par Ifigha, au Nord –Est par Bouzeguène ; à l'Est par Ait Ziki ; au Sud par Akbou (Bejaïa) ; au Sud-Ouest par Ifarhounen ; à l'Ouest par Imsouhal et au Nord –Ouest par Ait Yahia² .

6 Les informateurs : (Mezrara et Ait Ali Ou Mouhand) :

Nous avons recueilli les données en questionnant les informateurs en nombre de 4.

<u>Nom de L'informateur</u>	<u>Age</u>	<u>Sexe</u>	<u>Langues maitrisées</u>	<u>Niveau d'instruction</u>	<u>Région</u>
A. Dehbia.	43 ans	Femme	Arabe Kabyle Français	Fonctionnaire	Mezrara (Frikat)
A. Aziz	55 ans	Homme	Arabe Kabyle Français	Fonctionnaire	Mezrara (Frikat)
S. Aoun	39 ans	Femme	Arabe Kabyle Français	Fonctionnaire	Ait Ali Ou Mouhand
M. Marzouk	45 ans	Homme	Français Kabyle	Fonctionnaire	Ait Ali Ou Mouhand

¹ Note du Service de l'Urbanisme de la mairie de Frikat, année 2008.

² Note du Service de l'Urbanisme de la mairie de Illoula, année 2008.

7 Plan et organisation du travail

Nous avons organisé notre travail autour des points suivants : une introduction générale suivie de deux chapitres. Le premier est réservé à la partie théorique dont nous allons étudier la morphologie des anthroponymes objet du corpus collecté. Ensuite, dans le deuxième, on abordera le volet sémantique de chaque anthroponyme. Le sens sera dégagé à partir de la racine du nom et parfois du sens que lui accorde les informateurs où celui puisé dans la bibliographie consultée. Juste après, une conclusion générale où seront exposés les résultats atteints. Enfin, une bibliographie succincte.



Chapitre I

Introduction :

Notre travail porte sur une étude linguistique du champ lexical des anthroponymes de notre corpus collecté dans deux régions de Kabylie : Mezrara (Frikat) et Ait-Ali Ou Mouhand (Illoula Oumalou).

Avant d'entamer l'analyse morphologique, nous allons rappeler quelques concepts clés que nous considérons fondamentaux pour en faciliter la compréhension de notre travail par les lecteurs.

1 L'anthroponymie

CAMPROUX C., (1989 :6) propose la définition suivante : « *l'anthroponymie du grec « atrôpos, homme » et « onoma, nom », s'occupe des prénoms, noms de familles et pseudonymes* ». Quant à DUBOIS J., (2001 :36), lui la définit comme étant « *la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne* ». L'anthroponymie étudie les noms de familles appelés aussi anthroponymes (patronymes et matronymes) ainsi que les prénoms de personnes en général (tant masculins que féminins). En tant que science, elle s'intéresse à l'existence des appellations de familles au processus de leur formation, de leur propagation, et surtout leurs étymologie et origine. Ainsi donc, elle s'attèle à toutes les formes d'appellation des personnes telles :

- les noms de familles ou patronymes.
- les prénoms (ou noms individuels ou noms d'égo).
- les surnoms, les sobriquets.
- les hypocoristiques (surnoms affectueux ou enfantins).
- les ethnonymes (noms de tribus).
- les hagionymes (noms de saints).

Notre objet dans ce premier chapitre est l'analyse morphologique des noms de familles des deux régions Mezrara (Frikat) et Ait Ali Ou Mouhand (Illoula Oumalou).

L'anthroponymie est l'étude des noms de personne formée de « anthropos » : homme et de « nymie » : nom, étant définie par DUBOIS., (2012 :39) comme « *la science qui a pour but d'étudier les noms de personnes, elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques* ».

L'anthroponyme est caractéristique de chaque société humaine, elle fait partie du patrimoine des peuples et porte le reflet des civilisations passées. Cette catégorie comporte de sous catégories telles que les noms de famille qui constituera l'objet de notre travail. Nous allons nous interroger sur leurs origines et leurs significations.

Pour BENRAMDANE (2012 :143-159), parler de l'anthroponymie algérienne est une chose liée à l'identité. Il ajoute que les anthroponymes constituent un repère de mémoire et de

valeur qui contribuent au fonctionnement du processus d'identification. Les noms de famille ont été transmis depuis des siècles, ils représentent l'empreinte de civilisation, de culture et de l'histoire.

Mais l'onomastique ne se limite pas uniquement à l'anthroponymie, elle s'intéresse aussi aux noms de lieux, ce qu'on appelle communément la toponymie. Pour DUBOIS (2012 : 485), cette dernière c'est « *l'étude de l'origine des noms de lieu, de leur rapport avec la langue du pays, les langues d'autres pays ou des langues disparues* ». L'objet d'étude de la toponymie est les noms des lieux. Ceux des montagnes, des rivières des rues..... elle cherche à trouver leurs origines et leurs significations, elle s'intéresse ainsi aux transformations que le nom a subi au fil du temps.

2 La morphologie :

Pour, CHERIGUEN F., (1993 : 16) affirme que : « *dans toute étude onomastique la morphologie est déterminante. Elle est même, avec l'étymologie l'unique moyen qui permet d'identifier l'évolution d'un nom. De ce fait, comme les noms propres font partie de ce système alors ils peuvent à leur tour être analysés morphologiquement* ».

En grammaire traditionnelle, la morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation). C'est aussi la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour conter des « *mots* » (Règles de formation des mots). Ces combinaisons s'illustrent par voies de préfixation, de suffixation et par la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie du nombre, du genre, du temps, de personnes et selon le cas (flexion nominale ou verbale). Cette manifestation se fait par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines et mots) pour constituer des phrases.

Dans ce qui va suivre, nous nous consacrerons à l'analyse morphologique des patronymes de deux régions Mezrara (Frikat) et Ait Ali Ou Mouhand (Illoula Oumalou) d'où nous sommes originaires. Il s'agira de les classer selon leur forme, mais aussi de faire une description morphologique tant pour les patronymes simples que ceux dits composés. Pour se faire, nous allons nous appuyer sur cette définition de CHERIGUEN F., (1993 :137) qui dit « *quand le nom propre considéré comprend une partie il est dit simple. Dans le cas contraire, il est dit composé* ». Dans ce travail aussi, il sera également question de faire une approche statistique pour savoir quelle forme prédomine dans notre corpus. Ainsi, l'analyse morphologique va nous permettre d'établir le répertoire par catégorie des patronymes objet de notre corpus. L'approche morphologique s'avère donc fondamentale. Elle entreprend l'étude du nom à travers le mot, la racine, le schème etc. ...

3 Le mot :

Etant un objet référentiel, d'où sa grande importance dans le lexique d'une langue, le nom propre est considéré comme un : « *... mot par lequel on désigne individuellement une*

Personne ... mot par lequel on désigne individuellement un animal ... mot qui sert à distinguer tel pays, tel cours d'eau, tel navire, telle ville... etc. de tout autre et à le désigner spécialement ». HATZFELD & DARMESTETER (1924 :1288). De ce fait, le mot est un son oral ou un ensemble de lettres écrites qui désigne un sens bien précis à une signification. Il est l'unité lexicale. L'identité d'un mot est constituée de trois éléments : une forme, un sens et une catégorie grammaticale. Aussi pour MEILLETA., (1921 : 30), un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons susceptibles d'un emploi grammatical donné. Ainsi, tous les patronymes de notre corpus sont des mots. Ces mots (i.e. ces noms) peuvent être simples ou composés, libres ou annexés.

Exemples :

Azzi → [ʕezzi] (C.M.N°02). Mot simple, état libre. Le nom Azzi, en vocabulaire, désigne un animal (oiseau) « rouge gorge ».

Amrani → [ʕamrani] (C.M.N°01) Mot simple, état libre. Le nom Amrani dans le lexique, signifie « remplir »)

Hadj -Arab → [ħaĵ-ʕrab] (C.M.N°22) Mot composé, état libre. Le nom Hadj –Arab, en vocabulaire, signifie une personne dont le nom est un emprunt à l'arabe et qui a accompli le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

Akli → [akli] (C.M.N°8) Mot simple, état libre. Le nom Akli en kabyle, désigne un esclave. Il est utilisé comme un trompe-mort dans les croyances kabyles.

4 Le nom :

En berbère, le nom affiche une morphologie particulière étant donné qu'il est caractérisé par plusieurs modalités et marques qui le distinguent des autres catégories lexicales. Il affiche une initiale vocalique qui peut subir des modifications, en passant de l'état libre à l'état d'annexion, ou en passant du singulier au pluriel. Le nom se présente, généralement, en commençant par l'une des trois voyelles pleines que connaît la langue berbère « a, i, u ». C'est la forme qu'il affiche lorsqu'il est hors syntagme et dans certaines positions au sein de l'énoncé.

Le nom se définit par l'association d'une racine lexicale et d'un schème nominal et de marques obligatoires. Ces marques sont le genre, le nombre et l'état.

Exemples :

Dahmani → [deħmani] (C.M. N°16) Nom singulier, masculin, en état libre.

Sebargoud → [sebʕargud] (C.M.N°44) Nom, pluriel, masculin, en état libre.

Flici → Flisi (C.M. N°18) Nom singulier, masculin, en l'état libre.

Haj-Amar → Ĥaj-ʕmar (C.M.N°23) Nom singulier, masculin, en état libre.

5 La racine :

On appelle racine l'élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de mots à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langues. Dubois J., (1995).

Selon CANTINEAU J., (1950 :230) : « la racine est l'élément radical essentiel commun à un groupe de mots étroitement apparentés par le sens. Il préfère dire « bas » que « racine ».

En sus, MAMMERY M., (1986 :10) précise que « une racine (ou un radical) est monolittère, bilitère, trilitère, quadrilitère selon qu'elle est formée de 1, 2,3,4 consonnes radicales ».

Le lexème berbère est constitué d'une racine consonantique est d'un schème formant qui permet son actualisation. A la même racine on peut adjoindre un schème verbal (caractérisé par un indice de personne et une marque aspectuelle) pour obtenir un verbe. Ou un schème nominal (caractérisé par le genre, le nombre et l'état) pour obtenir un nom. Pour le berbère, la racine est donc à la base de toute étude étymologique

En berbère, la racine est composée exclusivement de consonnes et/ou de semi voyelles y et w (qui ont valeur de consonnes) nommées consonnes radicales. La racine n'a pas toujours ce caractère abstrait aussi net qu'il est défini dans certains dictionnaires de linguistique, c'est une réalité vivante. « Aussi comprend-on aisément que le sujet parlant ait toujours, consciemment ou non, un sens si net de la racine consonantique (...) aussi la racine n'est –elle pas un simple produit d'analyse, mais fréquemment encore une réalité vivante » BASSET., (1959 :08).

5.1 La racine à base monolittère :

Une seule consonne.

Exemples :

Loulou [Lulu] (L) \longrightarrow c₁ouc₂ou \longrightarrow (E.H.C) c'est un nom simple , singulier, masculin, avec redoublement de consonne à base monolittère.

Hihhi [Hihi] (H) \longrightarrow c₁ic₂i \longrightarrow (E.H.C) c'est un nom simple , singulier, masculin, avec redoublement de consonne à base monolittère.

5.2 La racine à base bilitère :

Elle est constituée de deux consonnes.

Exemples :

Idir [DR] \longrightarrow IC₁IC₂ \longrightarrow (C.A.A.O.N°77)) c'est un nom simple, singulier, masculin, avec deux consonnes (base bilitère).

Aimeur [MR] → AIC₁EUC₂ → (C.M.N°03) c'est un nom simple, singulier, masculin, avec deux consonnes (base bilitère).

Louni [LN] → C₁OUC₂I → (C.M.N°31)) c'est un nom simple, singulier, masculin, avec deux consonnes (base bilitère).

5.3 La racine à base trilitère :

Elle est constituée de trois consonnes.

Exemples :

Ouali [WĒL] → OUAC₁I → (C.M.N° 40)) c'est un nom simple, singulier, masculin, avec trois consonnes (base trilitère).

Bandou [BND] → C₁AC₂C₃OU → (C.M.N°10)) c'est un nom simple, singulier, masculin, avec trois consonnes (base trilitère)

Flici [FLC] → C₁C₂IC₃I → (C.M.N°18)) c'est un nom simple, singulier, masculin, avec trois consonnes (base trilitère).

Boudjema [BĴM] → C₁OUC₂C₃ → (C.A.A.O.N°57) c'est un nom composé (deux unités Bou et Djema) singulier, masculin , avec quatre consonne (base trilitère).

La racine à base quadrilitère :

Elle est constituée de quatre consonnes.

Exemples :

Amruz [ĒMRZ] → AC₁C₂EC₃ → (C.M.N° 04) c'est un nom simple, singulier, masculin, avec quatre consonnes (base quadrilitère).

Mokrani [MQRN] → C₁OC₂C₃AC₄I → (C.M.N°34)) c'est un nom simple, singulier, masculin , avec quatre consonnes (base quadrilitère).

Merzouki [MRZQ] → C₁EC₂C₃OUC₄I → (C.M.N°35)) c'est un nom simple, singulier, masculin , avec quatre consonnes (base quadrilitère).

5.4 La racine à base cinquilitère :

Elle est constituée de Cinq consonnes.

Exemples :

Hadj Amar [Hĵ-ɛmr] \longrightarrow C₁AC₂C₃AC₄AC₅ \longrightarrow (C.M..N°23) c'est un nom composé de deux unités (Hadj) et (Amar), singulier, masculin, avec Cinq consonnes (base cinquilitère).

Hadj Arab [Hĵ-ɛrb] \longrightarrow C₁AC₂C₃AC₄AC₅ \longrightarrow (C.M.N°22) c'est un nom composé de deux unités (Hadj et Arab), singulier, masculin, avec Cinq consonnes (base cinquilitère).

Belkessam [BL-QSM] \longrightarrow C₁EC₂C₃EC₄AC₅ \longrightarrow (C.A.A.O. N°61) c'est un nom composé de deux unités (Bel et Kessam), singulier, masculin, avec Cinq consonnes (base cinquilitère).

6 Le schème :

Le schème est une séquence vocalique discontinue amalgamée à la racine et d'éventuels affixes. Il se compose de voyelles et de consonnes.

Selon CANTINEAU J., (1950 :230) : « *Le schème est lui aussi un signe linguistique et comporte comme tel un signifiant et un signifié, le signifiant étant la forme même de schème et le signifié étant le sens général ou la valeur grammaticale commune à chacun des mots rangés sous ce schème* ».

Exemples :

-Amrani \longrightarrow [**ɛamrani**] (C.M. N°1) AC₁C₂AC₃I c'est un nom simple, masculin, singulier, qui signifie « remplissage ». Pour extraire le schème, on a exploité le nom en utilisant sa racine « ɛMRN », à laquelle on a rajouté ses éventuelles voyelles.

-Alili \longrightarrow [**ɛlili**] (C.A.A.O. N°51) AC₁IC₂I, c'est un nom simple, masculin, singulier, qui signifie « hauteur ». Pour extraire le schème, on a exploité le nom en utilisant sa racine « ɛL », à laquelle on a rajouté ses éventuelles voyelles.

-Hamil \longrightarrow [**ħamil**] (C.M. N°72) C₁AC₂IC₃, c'est un nom simple, singulier, masculin, qui signifie « palier à quelque chose ». Pour extraire le schème, on a exploité le nom en utilisant sa racine « ĤML », à laquelle on a rajouté ses éventuelles voyelles

-Sebargoud \longrightarrow [**Sebɛargud**] (C.M. N°44) C₁EC₂AC₃C₄UC₅, c'est un nom composé (de deux unités Sebɛa et Rgoud), pluriel, masculin, qui signifie les sept personnes qui dorment. Pour extraire le schème, on a exploité le nom en utilisant sa racine «SBREGD », à laquelle on a rajouté ses éventuelles voyelles.

7 Les noms simples :

Le nom en berbère est comme en sémitique, il est composé d'une racine et d'un schème.

Morphologiquement le nom berbère est défini ainsi, selon IMARAZENE M., (2007 :07) qui dit que « *le nom (substantif), en berbère, affiche une morphologie spécifique et particulière étant donné qu'il est caractérisé par plusieurs modalités et marques qui le distinguent des autres catégories lexicales, en berbère et du nom dans d'autres langues* ».

En onomastique, on rencontre des noms simples comme on en a aussi des noms composés. Comme les noms sont des mots, on en trouve aussi des simples et des composés. Pour CHERIGUENEN F., (2008 : 28), « *on appelle le nom simple un morphème racine par opposition au mot dérivé ou composé* ».

Exemples :

Zaidi → [Zaydi] (C.M. N°48) Nom simple, singulier, masculin

Bessa → [Besa] (C.A.A.O. N°56). Nom simple, singulier, masculin

Haniche → [ħennic] (C.M. N°24) Nom simple, singulier, masculin

Cebri → [Cebri] (C.A.A.O. N°66) Nom simple, singulier, masculin

8 Les noms composés :

Le nom composé est une juxtaposition de deux mots qui fonctionnent de manière autonome dans la langue. La composition en langue française est définie par CHARTRAND et AL., « *comme un procédé de formation des mots composés et des locutions* ».

Dans son aspect historique, durant la colonisation française et après l'indépendance en 1962, les problèmes de transcription n'ont pas été résolus à ce jour. L'arabisation de l'état civil (i.e. des patronymes) a compliqué davantage le problème.

Exemples :

Hadj-Arab [Ḥaġ-Aʕrab] (C.M. N°22). C'est un nom singulier, masculin, composé de deux unités « hadj » et « arab » qui signifient une personne arabe ayant accompli le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

Boucherine [Buʕcrine] (C.A.A.O. N°60). Un nom masculin, pluriel, composé de deux unités « bou » et « achrine » qui signifient celui aux vingt.

Ben Fedda: [Ben Feḍḍa] (C.M.N°12) un nom masculin, composé de deux unités « ben » qui signifie « fils » et « fedda » qui signifie « argent ».

Hadj- Amar : [Ḥaġ-ʕmar] (C.M. N°22). C'est un nom singulier, masculin, composé de deux unités « hadj » et « Amar » qui signifie un nommé Amar et qui a accompli un pèlerinage à la Mecque.

9 L'étymologie :

L'étymologie se définit comme «*la recherche des rapports qu'un mot entretient avec une autre unité plus ancienne qui en est l'origine.* » DUBOIS J., (1989 :197).

L'objectif consiste dans l'explication de l'évolution du mot en remontant aussi haut que possible dans le passé DUBOIS J., (1989 :198).

L'Etymologie est une science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots d'une langue donnée, et la reconstitution de l'ascendance de ces mots... origine ou filiation particulier de tel à tel mot.

10 Les modalités obligatoires des noms simples :

Les marques obligatoires du nom berbère sont :

1-le genre.

2-le nombre.

3 -l'état.

10.1 Le genre :

En kabyle, il existe deux types de genre, le masculin et le féminin, comme c'est le cas pour de nombreuses langues. Le nom berbère oppose les deux genres :

1-le masculin

2-le féminin.

Selon IMARAZENE M., (2007 :11) « *Comme c'est le cas pour de nombreuses langues, le berbère oppose deux genres uniquement : le masculin et le féminin* ».

10.1.1 Masculin :

Dans le berbère, à quelques exceptions près, le masculin singulier commence, en général, par une des voyelles initiales ou bien par préfixe d'état.

Exemple :

Azzi [ʔezzi] (C.M. N°2). Nom simple, masculin, singulier.

Hadj- Amar : [Haj-ɛmar] . (C.M. N°22). Nom composé, masculin, singulier.

10.1.2 Féminin :

Selon IMARAZEN M., (2007 :12), « *le féminin quant à lui est, est obtenu, en général, sur la base du masculin auquel on ajoute deux (t), dont l'un est préfixé et l'autre suffixé. Ces deux éléments sont désignés par différents chercheurs berbérissants comme monème à signifiant discontinu désignant ce genre. On parle aussi de reprise ou de redondance* ».

Il se forme généralement dans les trois parliers sur le masculin par la suffixation de (t). Ces deux sont désignés par différents chercheurs berbérissants comme monème à signifiant discontinu désignant ce genre.

Exemple :

Tazekrit [Tazekrit] (E.H.C) Nom simple, singulier, féminin en ajoutant deux (t), l'un est préfixé et l'autre suffixé.

Cependant, dans le berbère, on trouve des féminins qui n'obéissent pas à ce qui est ci-dessus mentionné.

Exemple :

Hamecha [Hameca] (C.A.A.O. N°74°) Nom simple, singulier, féminin.

11 L'état :

L'opposition d'état est l'une des voies des spécifiés en nom du berbère. En effet, cette dernière oppose deux formes d'état qui se distinguent par leur morphologie : l'état libre et l'état d'annexion. Selon CHAKER S., (1996 :39) « *ce concept grammatical appartient au couple oppositif état libre/ état d'annexion, alternance caractéristique de l'initiale du nom en berbère : les berbérissants l'emploient également, mais plus rarement la terminologie : état libre (absolu) état (construit) annexion.*»

Selon IMARAZEN M., (2007 :27) : « *l'opposition d'état est l'une des spécificités du nom en berbère. En effet, ce dernier oppose deux formes d'état qui se distinguent par leur morphologie : l'état libre et l'état d'annexion* ».

11.1 L'état Libre :

Selon IMARAZEN M., (2007 :28) « *on dit d'un nom qu'il est à l'état libre quand il apparaît sous la forme qu'il prend habituellement lorsqu'il est hors syntagme.* »

Exemples :

Idir [Idir] (C.A.A.O. N°77) Nom simple, singulier, masculin.

Ben Fedda : [Ben Fedða]: (C.M. N°12) nom composé, singulier, masculin.

11.2 L'état d'annexion :

Selon IMARAZEN M., (2007 :28) « *le nom est dit à l'état d'annexion marqué lorsqu'il subit des changements dans sa partie initiale : des modifications dans sa voyelle initiale et/ou préfixation d'une semi- voyelle* ».

Exemples :

Oumouhand [Umuħend] (E.H.C) Nom composé de deux unités (Ou+Mouhand) singulier, masculin, à l'état d'annexion.

Oussalem [Usalem] (E.H.C) Nom composé de deux unités (Ou+Ssalem) singulier, masculin, à l'état d'annexion.

Ouamrane [Uεamren] (E.H.C) Nom composé de deux unités (Ou+Amrane) singulier, masculin, à l'état d'annexion.

Nait kaci [Nayet Qasi] (E.H.C) Nom composé de deux unités (Nait + Kaci) singulier, masculin, à l'état d'annexion.

Nait Zerrad [Nayet Zerad] (E.H.C) Nom composé de deux unités (Nait+Zerrad) singulier, masculin, à l'état d'annexion.

12 Le nombre :

C'est ce qui caractérise la quantité. Un/une (singulier). Plus de un/une (le pluriel). Le passage du singulier au pluriel produit plusieurs variations dans le mot. Selon IMARAZEN M., (2007 :16-17) « *le berbère oppose le singulier et le pluriel qui est formé, principalement, sur la base du premier auquel on fait subir certaines modifications qui peuvent toucher la voyelle initiale, la partie médiane et /ou finale. Ainsi, on peut obtenir trois types de pluriel : le pluriel interne (modification médiane ou alternances internes), le pluriel externe (modifications finales ou suffixations) et le pluriel mixte qui résulte de la combinaison de ces deux procédés* ».

13 Les types de pluriels :

Ce classement est fait comme nous venons de le citer, sur la base des modifications et du lieu où elles se situent ces modifications (vocaliques ou consonantiques). Pour cela, on distingue trois types de pluriel :

13.1 Le pluriel interne (alternance vocalique) :

Ce type de pluriel est défini par IMARAZEN M., (2007 :18) ainsi : « *On désigne par pluriel interne le pluriel obtenu sur la base d'alternances vocaliques et /ou consonantiques,*

au sein du nom. Les alternances en question peuvent être simples (une seule alternance), doubles (deux alternances) ou triples (trois alternances) ».

Exemples :

Kacioui (c₁ac₂ioui) → **Kaciwi** (C₁AC₂IC₃I) nom simple masculin pluriel , changement des alternances vocalique. (E.H.C)

13.2 Le pluriel externe :

Ce pluriel se forme en ajoutant un suffixe au nom. La voyelle initiale (a) devient (i).

- Les noms masculins : « en »

Ex : Amrani [**ɛamranen**] (C.M.N°01) nom simple, pluriel, masculin. On remarque le changement de la forme du nom Amrani en ajoutant le suffixe « en » .

13.3 Pluriel mixte :

Selon IMARAZEN M., (2007 :23-24) « ce type de pluriel est formé sur la base de la fusion des deux procédés précédents. C'est une combinaison de la suffixation et des alternances internes. Il faut préciser, cependant, qu'il est difficile de faire la correspondance, ici, entre le masculin et le féminin.»

Exemple :

Waghlisi → Iwaylisen (E.H.C) nom simple pluriel masculin, changement du schème, en ajoutant suffixe (en) .

14 La dérivation :

Le terme dérivation est une relation orientée entre deux mots, primitif et dérivé, qui sa base : les affixes sont décrits par des schémas de formation

Selon IMARAZEN M., (op cit : 41), « la dérivation est, comme nous venons de le voir, le procédé le plus important et le plus productif dans la création lexicale en kabyle. Nous pouvons dériver, à partir du verbe : un nom d'action verbale, un nom d'agent, un nom d'instrument, un nom concret, et un adjectif.... Cependant, il faut préciser que même ce procédé est mal exploité puisque la langue ne possède pas tous les dérivés possibles d'un verbe donné. »

Selon TAMINE J.G., (1990 :82) :«la dérivation est un processus morphologique défini en synchronie dans le système et concerne la formation des mots ; il consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe. »

14.1 Le nom dérivé :

C'est un mot simple qu'on a allongé. Si le mot dérivé est allongé par la fin, on dit qu'on a ajouté un suffixe. Si le mot dérivé est allongé au début, on dit qu'on a ajouté un préfixe.

15 Les types de dérivation :

Dans le berbère, on rencontre plusieurs types de dérivation. En voici quelques-unes :

15.1 La dérivation nominale :

C'est une dérivation peu importante dans la création lexicale du berbère. D'ailleurs HADDADOU M.A., (2000:245) «*La dérivation nominale est moins importante que la dérivation verbale, mais elle est attestée dans tous les parlers ou elle fournit, par le jeu de la flexion vocalique ou de l'affixation, quelques vocabulaires spécialisés (noms ethniques, noms de plantes, etc. »*

15.2 La dérivation verbale :

C'est aussi, l'une des dérivations rencontrées dans le berbère. Selon HADDADOU M.A., (2000 :241) : «*de fait de l'importance des racines verbales dans le système lexical, c'est le verbe qui fournit la plupart des bases de dérivation. A une base verbale correspondent théoriquement : des dérivés verbaux (verbes dérivés); des dérivés nominaux (noms de sens concret ou d'action verbale, noms d'agent ou d'instrument) ; des dérivés adjectivaux ».*

15.3 La dérivation grammaticale :

C'est un dérivé qui correspond à la fois aux procédures des dérivés nominaux ou verbaux, il appartient à un paradigme fermé. Ses dérivés sont bien attestés en synchronie, et ses schèmes sont assez bien établis.

15.4 La dérivation expressive :

C'est la partie la plus explorée des formations expressives. Elle couvre les différents champs du lexique et présente des valeurs sémantiques très variées.

« *Le vocabulaire expressif est très développé en berbère et dans certains dialectes, il peut représenter une part importante du lexique. Il est vrai que le système des marques dérivationnelles permet de multiplier les unités et assure leur intégration grammaticale dans la langue »* (voir CHAKER S., 1981/ HADDADOU M.A., 1985 :145).

Une bonne partie du lexique berbère est d'origine expressive, mais « *l'ancienneté du processus expressif empêche souvent d'affirmer avec certitude si un phonème est formateur de la racine ou s'il est ajouté. Seule l'apparition régulière d'un élément, dans un ensemble de mots liés sémantiquement, permet de supposer une ajoute expressive »* HADDADOU.M., (1985 :176).

Les morphèmes expressifs permettent l'orientation affective du sens premier des lexèmes de base. Un dérivé expressif a toujours une valeur sémantique affective qui se surajoute au sémantisme de base.

15.5 Dérivation par redoublement :

Le redoublement est un procédé morphologique permettant d'exprimer, par la répétition complète ou partielle d'un mot ou d'un de ses morphèmes. Le redoublement peut toucher toute la base ou une partie des consonnes radicales.

-on a deux formes de dérivation :

15.5.1 Redoublement total :

Exemple :

-**Hihi** [Hihi] (hors corpus), nom simple, singulier, masculin, redoublement de la consonne (h).

15.5.2 Redoublement partiel :

Exemple :

-**Choucha** (Cuca) (C.M. N°15) nom simple singulier, masculin, redoublement partiel (dans ce redoublement, il y a un changement au niveau du schème)

16 La composition :

La composition est le processus de formation des mots en procédant par association de deux ou plusieurs mots.

Dans le cas du berbère, selon HADDADOU M.A., (2000 :245) « *on peut distinguer deux types de composés : les composés par simples juxtaposition d'unités ou composés proprement dits ; et les composés par lexicalisation de syntagmes ou composés synaptiques* ».

D'après MORTUREUX.M. F., (1997 :46) en général, « *la composition est donc un procédé de formation de mots par assemblage de bases entre elles* »

16.1 Les types de composition :

En ce qui concerne les types de composition, on cite deux types :

16.2 La composition proprement dite :

Un mot est formé par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes (préfixe ou suffixe).

Pour MORTUREUX M.F., (1997 :46), « *Ils sont formés par le rapprochement ou la fusion de deux ou plusieurs lexèmes* ».

-adj+nom.

Exemple :

- **Hadj-Amar** [Ḥaġ-Ėmar] (C.M. N° 23). : Nom composé par deux unités Hadj +Amar singulier, masculin.

Nom+nom.

Exemple :

- **Amar Ouali** [Ėmar Waġli], (E .H.C) : nom composé avec deux unités Amar+Ouali

16.2.1 La composition synaptique :

Ben +nom :

Ben Fedda : Nom composé par deux unités Ben +fedda

17 L'emprunt :

L'emprunt est phénomène commun à toutes les langues. Toutes les langues prêtent et empruntent. En ce qui concerne notre langue, HADDADOU M.A., (2000 : 31) : « *l'emprunt linguistique est un phénomène universel. En échangeant des techniques et des expériences, les peuples s'échangent aussi des mots. La proximité géographique qui impose des contacts, pacifiques ou belliqueux, favorise également les interférences* »

Dans ce sens, HADDADOU M.A., (2000 :249). « *En contact depuis des millénaires avec les grandes langues de civilisation du bassin méditerranéen, le berbère connaît depuis longtemps le phénomène de l'emprunt linguistique. Mais de tous les emprunts, l'arabe est le plus important, du fait non seulement de l'ancienneté de la présence arabe* ».

Selon TAMINE J.G., (Op.cit. :81): « *l'emprunt est un processus continu, lié à l'histoire au contact des langues et des cultures.* »

La langue berbère est en contact avec les autres langues chamito –sémitiques. Elle a été influencée par des différentes langues, qui sont : l'arabe et l'hébreu. Tout comme elle est aussi influencée par le français et le latin.

17.1 Les types d'emprunts :

17.1.1 L'emprunt à l'arabe :

L'emprunt à la langue arabe est majoritaire par rapport d'autres langues dans le cas de notre corpus. On en remarque au moins deux types :

Exemples d'emprunts simples :

Saidani [Saidani] (C.A.A.O. N°43): Nom simple, singulier. C'est un emprunt à l'arabe « saæada » qui signifie « bonheur ».

Amrani [Æamrani] → (C.M. N°01). Nom simple, Singulier, un emprunt à l'arabe « Æoumran » qui signifie « remplir ».

Younsi [Yunsi] → (C.A.A. O.N°97) . Nom simple, vient de l'arabe « Younes ».

Chabane [Cabane] → (C.M.N°70). Nom simple, vient de l'arabe « Caæbane ».

Exemples d'emprunts composés :

Hadj amar [Ḥaĵ-Æmar] → (C.M. N°22) : Nom composé, masculin, singulier. C'est un emprunt à l'arabe composés par deux unités : Hadj, titre arabe donné à celui qui a accompli le pèlerinage au lieux saints de l'Islam et Amar du verbe arabe « Æammara ».

Hadj arab [Ḥaĵ-Ærab] → (C.M. N°23). Nom composé dont les deux unités sont des emprunts à l'arabe.

17.1.2 L'emprunt au français :

Exemple:

Alimarina (AÆlimarina) (C.A.A.O. N°53). Nom composé par deux unités dont la dernière Marina est un emprunt au français venant de « Marie ».

17.1.3 L'emprunt au latin :

HADADDOU M.A., (2000 :249) « *selon ces mêmes auteurs, l'emprunt latin concernait non seulement des terminologies techniques mais aussi des vocabulaires de base qui se rapportent à des notions locales* ».

Exemples :

Ferdjoun (farĵun) [FRĴN] → (E.H.C) Nom composé qui se compose de deux unités (fer+djoun) singulier, masculin, qui vient du mot « forgeron » qui est un terme technique latin.

17.1.4 L'emprunt au punique :

Selon HADADDOU M. A., (2000 :251). « *Les emprunts puniques sont en revanche plus nombreux et se répartissent dans tous les parlers. Cependant, seuls les termes portant des marques morphologiques phéniciennes (comme la forme im), peuvent être considérés comme indiscutablement empruntés* ».

Exemple :

Kirim [KRM] (E.H.C) → Nom simple singulier masculin vient de la langue punique se termine avec « IM ».

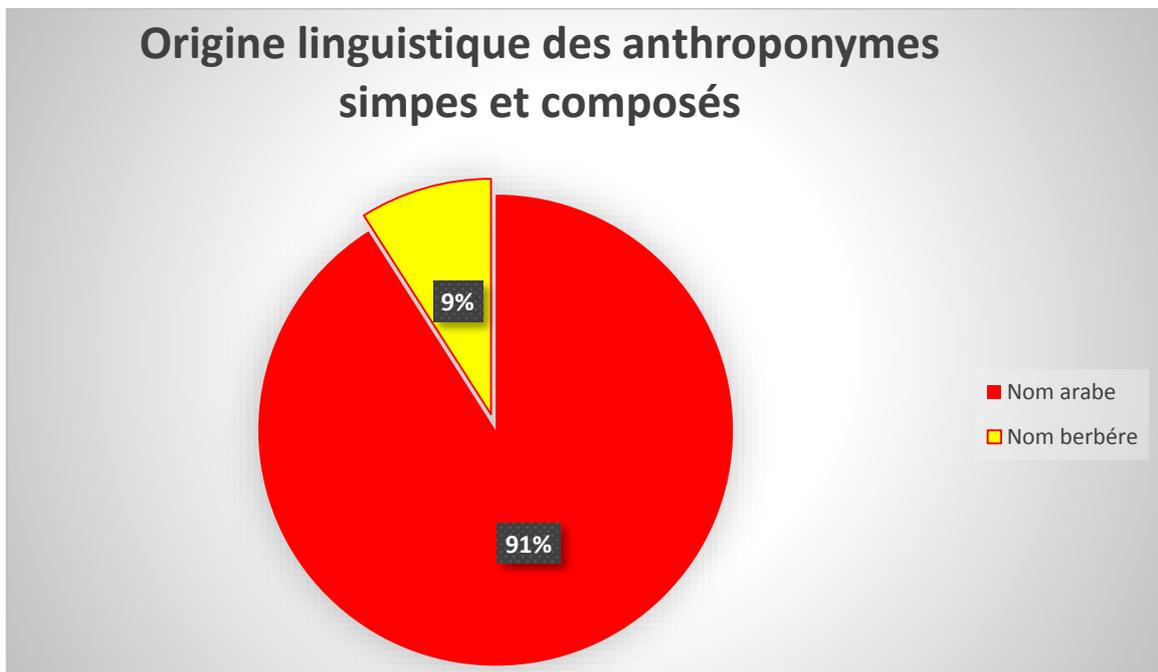


Figure n° 01 : Représentation des anthroponymes simples et composés par origine linguistique.

Le tableau ci-dessous résume l'influence de l'arabe dans les anthroponymes empruntés par rapport à ceux de souches berbères dont les rapports sont respectivement 91 sont d'origine arabes et seulement 09 sont d'origine kabyle.

Origine	L'anthroponyme	Le nombre
Berbère	Azzi, Ameziane, Akli, , Idir, Mokrani, Amazouz Yahoum, Zebiche, Zeghibib	09
Arabe	Amrani, Aimeur, Amruz, Aissaoui, Bedoui, Bendou, Brahimi, Ben Fedda, Boudisa , Belaidi, Choucha, Dahmani, Deguiche, Flici, Hemadi, Hamdi, Haddadi, Hadj-Arab, Hadj-Amar, Haniche, Houcini, Hamel, Hamitouche, Kheloui, Khimoud, Lounici ,Louni, Lounaci, Larbi, Merzouki, Mekhloufi, Mexasoudi, Mechtaoui, Moussaoui, Rezik, Rahmani, Saidani, Sebargoud, Tayeb, Yamani, Yakoubi, Zaidi, Zemmouche, Zerrouki, Alili, Alioune, Alimarina, Abdous, Allad , Bessa, Boudjema, Barreche, Bessaha, Boucherine, Belkessam, Bellagh, Boudjerda, Brahmi, Belloul ,Chebri, Chekkal, Cheriet, Chaba, Chabane, Haddadj, Hamil, Hadji, Hamecha, Hamani, Hamoum, Kacimi, Kezouli, Mehenni, Mouhawch, Mezidi, Mensue Ouali, Raghdi, Sellah, Saidoun, Serir, Smili, Sahki, Sadi, Sarahoui, Taheni, Tahir, Taouri, Tah, , Younsi, Yousfi, ,	91

Tableau n°1 : Classification des anthroponymes selon l'origine linguistique.

Dans notre corpus nous avons recensé au total cent (100) anthroponymes simples et composés qui sont résumés dans le tableau ci-dessous.

A/ Anthroponymes simples :

Anthroponyme simple	Le genre	Le nombre
Alili	Masculin	Singulier
Aliouane		
Allad		
Ali marina		
Bessa		
Boudjema		
Bareche		
Bessaha		
Belkessam		

Bellagh	Masculin	Singulier
Boudjerda		
Brahmi		
Belloul		
Chebri		
Chekkal		
Cheriet		
Chaba		
Chabane		
Haddadj		
Hamil		
Hadji		
Hamecha		
Hamani		
Hamoum		
Idir		
Kacimis		
Kezouli		
Mehenni		
Mouhawch		
Mezidi		
Manseur		
Reghdi		
Sellah		
Saidoun		
Serir		
Smili		
Sahki		
Sadi		
Sarahoui		
Taheni		
Tahir		
Taouri		
Ttahi		
Yahoum		
Younssi		
Amrani		
Azzi		
Aimeur		
Amruz		
Aissaoui		
Amazouz		
Ameziane		
Akli		
Bedoui		
Bandou		
Brahimi		
Boudisa		

Belaidi	Masculin	Singulier
Dahmani		
Deguiche		
Flici		
Hemadi		
Hamdi		
Haddadi		
Haniche		
Houcini		
Hamel		
Hamitouche		
Kheloui		
Khimoud		
Lounaci		
Larbi		
Mokrani		
Merzouki		
Makhloufi		
Messaoudi		
Mechtaoui		
Moussaoui		
Ouali		
Rezki		
Rahmani		
Saidani		
Tayeb		
Yamani		
Yakoubi		
Zaidi		
Zemmouche		
Zerrouki		
Abdous	Masculin	Pluriel
Sebargoud		
Boucherine		
Choucha	Féminin	Singulier

Tableau n°02 : Classification des anthroponymes simples selon le genre, le nombre et la région.

B/ Anthroponymes composés :

L'anthroponymie composé	Le genre	Le nombre
Hadj amar	Masculin	Singulier
Hadj-Arab	Masculin	Singulier

Tableau n°03 : Classification des anthroponymes composés selon le genre, le nombre et la région.**Conclusion :**

En conclusion, ce chapitre nous a permis de constater deux choses : Tant à Mezrara et Ait Ali Ou Mouhand, l'emprunt à l'arabe occupe une place prépondérante, soit 07 noms de famille sur 100. Cela s'explique par le fait que ces régions kabyles sont des terres d'Islam ; et que la langue arabe s'est invitée dans ces régions par le biais de la religion. La deuxième constatation est que les noms simples sont grandement majoritaires.



Chapitre II

Introduction :

Après avoir étudié les anthroponymes dans les deux régions de Mezrara (Frikat) et des Ait Ali Ou Mouhand (Illoula) au niveau morphologique, nous procédons dans ce qui suit à l'analyse sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. C'est une étude qui concernera un total de cent (100) anthroponymes collectés dans les régions ci-dessus mentionnées. Notre corpus est une liste représentative des noms de famille inscrits sur les registres de l'état civil de ces deux régions, attestés par nos informateurs.

Pour une analyse descriptive et explicative, nous avons utilisé les dictionnaires suivants :

- Le Dictionnaire de Jean-Marie DALLET : Kabyle-Français
- Le Dictionnaire de Mohand-Akli HADDADOU : Recueil des prénoms Amazighs
- Et celui de Mustapha TIDJET : Dictionnaire des patronymes algériens Tome 1 : At Yemmel & Tome 2 : At At Weylis.

Avant d'entreprendre l'analyse sémantique, nous considérons qu'il est utile d'en rappeler quelques notions de bases relatives à cette dernière.

1 Généralité sur la sémantique :

La sémantique s'occupe de l'étude des significations en linguistique. C'est une partie de la linguistique qui traite de la signification et de l'évolution du sens des mots. D'après MOUNING., (1974 :293), la sémantique est : « *la partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales* ». Comme elle est aussi un moyen de « *représentation du sens des énoncés* » DUBOIS J., (1989 :431).

La sémantique possède plusieurs objets d'études : la signification des mots composés ; les rapports de sens entre les mots (relation d'homonymie, de synonymie, d'antonymie, de polysémie, d'hyponymie, d'hyperonymie...).

La sémantique est un mot qui été inventé par le linguiste français Michel BREAL (1883 :133). Elle appartient au domaine de la linguistique. Les linguistes ont distingué trois types d'études sémantiques :

- 1- La sémantique de mot et de la phrase et l'énoncé.

La sémantique lexicale a pour objet d'étude le sens des unités lexicales (la lexie) ; elle étudie les relations entre ces unités (les relations sémantiques) ainsi que leurs traits sémantiques en appliquant la méthode de l'analyse sémiologique.

L'analyse sémantique dans une étude onomastique en général, constitue une étape primordiale dans l'interprétation du mode de dénomination, ainsi de déterminer les types de désignation de ces derniers. DAUZAT affirme à ce propos que : « *sous une variété très grande de détails, l'esprit humain a eu recours toujours et partout à un petit nombre de type de désignation, qui se répète identiquement à travers les modalités des diverses civilisations et langues* ».

Selon TOURATIER C., (2000 : 8) : « *la sémantique est un mot qui a été inventé par le linguiste français MICHEL Bréal pour désigner « les lois qui président à la transformation des sens..... »*

Et SALMINEN A., (OP.CIT :78) ajoute que : « *la sémantique (du grec sémantikos), dérivé adjectival de (sémainein) signifie comme l'étude scientifique du sens des mots et des phrases* »

1.1 Les relations sémantiques (les relations lexicales) :

Dans le lexique berbère, il existe des relations sémantiques entre les mots comme si bien expliqué par SADIQI F., (1997 :241) en affirmant que « *Les relations paradigmatisées dites aussi verticales couvrent différents regroupements de sens des mots qui se substituent généralement les uns aux autres dans des contextes syntaxiques donnés* ». Dans ce même traité, LEHMANN A., (Op. Cit : 54) ajoute qu'« *Il s'agit des principes généraux qui commandent les relations de sens entre les unités* »

1.2 La synonymie :

C'est la relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont les formes différenciées synonymes ont un même signifié et des signifiants différents et s'opposent, en ce sens aux homonymes définis par un même signifiant et des signifiés différents. Dans les deux cas il n'y a pas de symétrie entre le plan du signifié et le plan de la matérialité du mot (LEHMAN A., Op. Cit :54).

La synonymie lexicale se manifeste entre mots et ou syntagmes de même catégorie grammaticale : pédicure, podologue, policier, agent de police. Lorsque la synonymie porte sur des unités supérieures (phrases, énoncés) l'on parle de paraphrase. Par ailleurs la synonymie ne doit pas être confondue avec la dénomination multiple : expressions définies comme la ville-lumière et la capitale de la France qui désignent le même référent (Paris) sans avoir le même sens (LEHMAN A., OP.CIT :54). Elle ajoute que « *La synonymie est la relation d'équivalence sémantique entre deux ou*

plusieurs unités lexicales et dont la forme diffère » et que « la synonymie désigne des mots de formes différentes qui ont sensiblement le même sens » IBID.

Exemples :

Iflu → **Ayenja** (E.H.C).

Zayla → **Amerkub** (E.H.C).

1.3 La métaphore :

Pour LEHMANN A., (2000 :79) : « *La métaphore est un trope par ressemblance qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite* ». C'est l'une des figures de style la plus employée dans les oeuvres littéraires. Elle est commune à toutes les langues. BERKAI A.A., (.2007 :29), ajoute que : « *la métaphore c'est l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de ressemblance ou de similitude avec le référent de la nouvelle notion* ».

Exemple :

Amezugh Guilef → **[Amezzuy gilif]. (E.H.C)**. Changement de l'expression pour donner un autre sens (ici, il a deux sens: l'oreille du sanglier et la plante en forme de cette dernière)

1.4 La métonymie :

La métonymie est définie par plusieurs linguistes. Ainsi, d'après LEHMANN A., (2000 :82) « *La métonymie joue sur la relation référentielle elle est un trope par correspondance qui consiste à nommer un objet en raison d'une contiguïté entre ces objets (nom pour un autre nom) il y a glissement de la référence d'un objet à un autre* ». MORTUREUX M. F (1997 :85), ajoute que la métonymie « *est un procédé de langage par lequel on exprime un concept ou moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire* ». DUBOIS J., et ALL (Op. Cit :302) quant à eux, stipulent que : « *la métonymie est une figure de rhétorique consistant à désigner un objet ou une notion par un terme autre que celui qu'il faudrait* »

1.5 La polysémie :

La polysémie est un trait constitutif de toute langue naturelle. Elle répond au principe d'économie linguistique, un même signe servant à plusieurs usages grâce aux ressources de la polysémie. Ainsi, la langue est apte à exprimer, avec un nombre limité d'éléments, une infinité de contenus inédits et peut faire face aux besoins de nouvelles dénominations ; ainsi la polysémie de souris s'est enrichie par le biais du calque anglais (LEHMANN A., 2000 :65).

Le mot polysémique (ou polysémie) s'oppose, par définition au mot monosémique. Cela présente une pluralité d'acception (ou sémème) correspondant à des emplois différents (un même signe pour plusieurs signifiés). Canard, par exemple, a cinq acceptions (« animal », « morceau de sucre », « son criard », « fausse nouvelle », « journal »). Le mot monosémique a une seule acception (un signifié pour un signifiant) soit, par exemple décélérer (réduire sa vitesse). Deux caractéristiques distinguent la polysémie du mot monosémique. (LEHMANN A., 2000 :65).

La polysémie fait partie du vocabulaire commun tandis que l'unité monosémique relève des vocabulaires de spécialité (foyer, instruire, solide vs azote, hydrocortisone, phonème). Les langues de spécialité recherchent l'univocité et lorsqu'elles ne créent pas un terme spécifique recourent aux mots polysémiques du lexique commun, en en spécialisant une acception selon les domaines (instruire à une acception propre en droit, foyer en optique). Elle a une fréquence élevée contrairement aux mots monosémiques. Être, faire, pouvoir, homme, devoir, jour..., figurent dans le noyau des mots les plus fréquents du français.

Exemple :

Yettef ixef tmurt → dirige le pays (E.H.C).

Yufa-d ixef-is → trouver une solution (E.H.C).

Le mot « ixef » n'a pas le même sens dans les deux phrases.

1.6 L'homonymie :

« Les homonymes sont des signes distincts en ceci que leur forme est identique et que leurs signifiés, les homophones, ont une même prononciation (identité du signifiant oral). Le terme d'homonyme s'applique généralement aux homophones qu'ils soient ou non homographes. Les homographes non homophones n'étant pas considérés comme homonymes :

Par exemple, (il) convient. On peut noter que la paronymie, en raison de la ressemblance phonique des éléments, est une homophonie approximative : éminent/imminent, collision/collusion »
LEHMANN A., (2000 :66/67)

Selon TAMINE G.J (136) : *« les relations examinées jusqu'ici jouaient entre des termes dont aussi bien le signifiant, la forme, que le signifié, le sens, différaient avec l'homonymie, il s'agit cette fois de relations entre des termes dont le signifiant est identique ». On note aussi que « L'homonymie est l'identité phonique (homophone) ou l'identité graphique (homographe) de deux morphèmes qui n'ont pas ; par ailleurs le même sens ».*

Par ailleurs, MORTUREUX M-F., (1997 :14), le dit clairement que « *L'homonymie est la relation entre deux lexèmes de forme identique, mais de signification différente* ».

Exemples :

Azal → [Azal]. Après -midi. (E.H.C.).

Azal → [Azal].valeur.(E.H.C.).

Une forme identique mais pas le même sens

2 L'analyse lexico-sémantique :

2.1 Les noms composés :

Il existe en berbère deux types de composés : les composés par simple juxtaposition de deux unités et les composés par lexicalisation (composés synaptiques) IMARAZEN M., (2007 :37).

1. Alimarina [ɛlɪmarina]: ɛLMRN.

Nom composé de deux unités Ali (un nom arabe qui signifie la hauteur) + Marina (signifie un marin) singulier, féminin, pluriel. « Alimarina » c'est un anthroponyme d'origine et de forme arabe qui signifie « haut ». (C.A.A.O. n°53.).

2. Belkessam [Belqesam] : BLKSM.

Il s'agit d'un anthroponyme de souche arabe composé de deux unités : /bel/ et /kessam/ qui a pour racine /KSM/ et qui signifie « répartir, partager, distribuer » (C.A.A.O.n°61) DALLET., (1982 :394)

3. Ben Fedda: [Ben Feɖɖa]: BN-FD.

Nom composé, singulier. C'est un anthroponyme d'origine arabe ; « ben » le fils de et « fedda » qui signifie « argent ». (C.M. n°12.).

4. Boucherine [Buæcrin] : CRN. Un nom composé d'un préfixe amazigh « **Bu** » signifiant « de celui, appartenant à » et d'un nombre arabe «æchrine», qui veut dire «vingt». Le tout signifie «celui qui possède une vingtaine». De l'avis d'un de nos informateurs, généralement, il est utilisé pour désigner un homme riche ou un homme appartenant à un segment social puissant. (C.A.A.O. n°60.).

5. Boudjema [Buɟema] : BĴM. Nom composé de «**Bu**» particule expliquée ci-dessus; et de **Djama** qui signifie « celle/celui qui rassemble ; vendredi », ► Ou « père du grand nombre »,

de *ğemma* (ar.), TIDJET M., (2016 :70) (C.A.A.O. n°57.). Le tout, s'utilise tant comme nom de famille que comme prénom masculin.

6. Boudjerda [Buǰrda] : BǰRD. Nom composé, singulier, d'emprunt arabe « djerrada » signifiant transcrire. Selon un de nos informateur, Bu Djerda, désigne un rédacteur ou celui qui transcrit et qui rédige (une forme de secrétaire). (C.A.A.O. n°63).

7. Hadj –Arab : [Ḥaǰ-ʔrab] : Ḥǰ-ʔrb

Nom composé de deux unités : “**hadj**” et “**aʔrab**”, deux mots emprunté à l'arabe. C'est un nom singulier, masculin. La première unité signifie “celui qui a accompli le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam”. La deuxième unité “**aʔrab**”, qui désigne tout simplement un “arabe”. “**Aʔrab**”, prénom très répandu en Kabylie. TIDJET M., (2016 :41). Selon un de nos informateurs, dans les croyances kabyles, il est utilisé comme un trompe-mort. (C.M. n°22)

8. Hadj- Amar : [Ḥaǰ-ʔmar] : Ḥǰ-ʔmr. Nom composé de deux unités : « **Hadj** » et « **Amar** ». C'est un nom masculin, singulier. La première unité (voir ci-haut). La deuxième vient de l'arabe « **Amar** » qui signifie “le fructueux”, “l'opulant”(C.M.N°23).

9. Mouhaweche [Muḥawec] : MḤWC. C'est un nom composé de “**Mu**”, préfixe qui signifie en kabyle “celui/celle” et de “**hawec**” du kabyle « **hiwec** », “**taḥawact**”. Ce dernier mot signifie en kabyle “petite richesse amassée”. « **Hiwec** » est un verbe qui porte le sens de ramasser, amasser, récolter, stocker. Par extension, un de nos informateur nous a donné cet exemple : “**d yelli i d taḥawact-iw**”, ce qui veut dire “c'est ma fille qui est ma prospérité”. (C.A.A.O. n°81.).

10. Sebergoud : [Seβargud] :SBʔRGD. Nom masculin, pluriel et composé de deux unités : “**Seba**”, de l'arabe “**sebʔaa**” qui veut dire “sept” et “**rgoud**” de l'arabe « **ragada , rgoud** » qui signifiant “dormir/dormeur”. Le tout veut dire les “sept dormeurs”. Un de nos informateurs nous a expliqué que le nom provient d'une place nommée ainsi car elle fut le campement de sept voyageurs qui y ont passé la nuit dans cet endroit. Un autre informateur nous a indiqué que c'est un mot simple (une seule unité) et qu'il est un nom de famille d'origine turque. (C.M..n°44.).

11. Sarahoui [Saraḥwi] : SRḤ. Nom masculin, singulier. C'est un patronyme composé sous une forme verbale, il est initié par un préfixe verbalisant “**S**” et un radical “**arahwi**”, ce dernier, d'après un de nos informateurs, signifie un broyeur. (C.A.A.O. n°91.).

2.2 Les noms simples :

Dans ce qui suit, nous allons analyser les anthroponymes simples qui sont en nombre plus élevé que les noms composés. L'analyse des noms simples consiste à dégager la racine de chaque anthroponyme car elle permet de regrouper plusieurs formations et par là d'en connaître l'étymologie, puis d'en faire son interprétation. D'après CHERIGUENE (1993:173), « l'étymologie peut rendre des services et continuer à être une source fiable » .

12.Amrani : [ʔamrani] : ʔMRN. Nom simple, singulier, masculin, il vient de la racine « ʔMRN », un emprunt à l'arabe et qui signifie « remplir ». (C.M. n°01).

13.Azzi : [ʔezzi] : ʔZ. Nom simple, masculin, singulier. “**Aʔezzi**”, c'est un nom commun kabyle désignant l'oiseau «rouge-gorge». Mais signifiant aussi, avec un usage métaphorique, «fier, altier,...»; il peut être compris “**ʔezzi**” (k) «présenter des condoléances», “**azi**” (k) « éréuctation, aigreur d'estomac, pyrosis”, (.DALLET, 1982 :883), ou “nausées», TIDJET M., (2016 :45) . (C.M. n°02.).

14.Aimeur [ʔymer] :ʔMR. Nom simple, masculin, singulier. Il s'agit d'anthroponyme de souche arabe construit sur la racine /ʔMR/ qui signifie « remplir » (C.M. n°03). CHERIGUENE, (1993 :990).

Nous pouvons interpréter/AMEUR/ par « ceux qui peuplent une maison ou un endroit ».

15.Amruz [ʔamruz] : ʔMRZ. Nom simple, masculin, singulier, il vient de la racine « ʔMRZ ». C'est un emprunt à l'arabe “ʔamer” signifiant “remplir, construire”. (C.M. n°04.).

16.Aissaoui [ʔisawi] :ʔSW. Nom simple, masculin, singulier. C'est la patronymisation du prénom Aissa (le prophète) par l'adjonction de la terminaison (suffixe) “awi”. TIDJET M., (2016 :35) .(C.M.N°5)

17.Amazouz [ʔamazuz] :ʔMZ. Nom simple, masculin, singulier, qui veut dire l'aimé, le chéri (C.M. n°06.). TIDJET M., (2016 :29).

18.Ameziane [ʔamezyan] : ʔZN. Nom simple, singulier, masculin, signifiant en kabyle un « petit, jeune ». Il dérive du verbe d'état “**imzi**” (k) « être jeune, être petit ». Il est communément utilisé tel quel comme prénom, sans aucune modification. Dans ce cas, il

signifierait « le petit le jeune, le benjamin » mais la forme la plus utilisée est celle qui est amputée du “a” initial. TIDJET M., (2016 :29) (C.M. N°07)

19.Akli [Akli] : KL. Nom simple. Il s’agit d’un anthroponyme de souche kabyle construit sur la racine /kl/ qui signifie « esclave, serviteur ». (C. M. n°08.). DALLET J.M., (1982 :402).

Nous pouvons interpréter/Akli/ par « l’homme noire ».

AKLI :’’esclave’’, serviteur ; homme noir’’. On donne ce prénom à un enfant pour des raisons prophylactiques contre le mauvais œil et pour écarter les regards envieux.

20. Alili [ɛlili] : ɛL. Nom simple dérivant de l’arabe “ɛali” qui signifie le “haut”. On note un dérivé Ali des descendants de Ali et de la fille du prophète, Fatima. CHERIGUEN F (1993 :67) (C.A.A.O. n°51.)

21.Alioune [ɛliwan] : ɛLWN , Nom simple, masculin, singulier, de Iɛaliwen « les Alides », la forme kabyle de plurielle indiquant la filiation, de ɛali (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».TIDJET.M., (2016 :25) (C.A.A.O.n°52).

22-ALLAD [ɛellad] : ɛLD, nom simple, serait quelqu’un de grand, de dur, de robuste et peut être aussi chef des siens. Avec ɛalida «être dur» ; ɛeld «dureté, épaisseur (de la peau, de la chair). Dur. Nerf du cou » ; ɛilwedd «long , grand, le premier, le chef (parmi les siens)», ɛuladiy «fort, robuste» Kazmirski (1860.Tome2 :340) TIDJET.M., (2016 :25,26), (C.A.A.O.n°55).

23./Abdous[ɛabdus] : ɛBDS. Nom simple, masculin, pluriel, on peut le rapprocher du kabyle ibides, tibidest (DALLET ,1982 :11), «type d’herbe» ou bien de abdas, ubdis « terrain plat » mais le plus probable serait la morphologisation à la française de abdou «serviteur (de dieu)», avec un s du pluriel français . (C.A.A.O. n°54.). TIDJET M., (2016:11)

24.Bedoui : [Bedwi] : BDW. Nom simple, singulier, masculin, de la racine /BD/. Il s’agit d’un anthroponyme arabe, le nom désigne un bédouin, un nomade (badawiyy) qui signifie habitant du désert).

25.Bandou [Bendu] : BND. Nom simple, singulier, masculin, qui signifie chose située « dans la propriété d’un autre et réservée lors d’un partage ou d’une vente : propriété immobilière indépendante du sol (arbre, chemin, parcelle...) ». DALLET J.M (1982 :29) (C.M. n°10.).

26.Boudissa [Budisa] : BDS. Nom simple, singulier, masculin. Vient de la racine «BDS», Il est d'origine kabyle qui dérive du verbe « Bedd », se tenir debout Selon un de nos informateurs, il peut également « Boudissa » signifie fils de Dissa (C.M. n°13.).

27.Belaidi [Bel3idi] : BL&D. Nom simple, singulier, est le même avec le schème de filiation arabe « i ». TIDJET M., (2016 :48) (C. M. n° 14.).

28.Bessa [Besa] :BS. Nom simple, masculin, emprunt à l'arabe qui veut dire « avec la bonne santé ». *Bi*, préposition arabe signifiant « avec », + *ṣeḥḥa* « être bon, en bon état, sans défaut. Etre correcte. Etre fort, solide. Etre en bonne santé. Etre rétabli d'une maladie ». TIDJET M., (2016 :66) (C.A.A.O. n°56.).

29.Barreche [Barec] : BRC. Nom simple. De l'arabe « Barr » et « erric », pays des dunes ou des montagnes à sommet pointu. (C.A.A.O. n°58.). CHERIGUENE. F., (1993 :18).

30.Bessaha [besaha] : BSH. Voir **Bessa** ci-dessus.

31.Bellagh [Belay] : BLY. Avec cette forme d'un nom d'agent il signifierait : « celui qui fait parvenir (un message, un bien) à son destinataire, messenger » de l'arabe « bley » « arriver, parvenir, atteindre, venir a ». « Belley » « faire parvenir, arriver, tenir, transmettre, communiquer » TIDJET M., (2016 :56). (C.A.A.O. n°62.).

32.Brahimi [Brahimi] : BRHM- 33. BRAHMI [Brahmi] : BRHM.

Nom simple, masculin singulier. Un nom dérivant du prénom Brahim, qui est la variante arabo-berbère de l'hébreu Abraham, Avraham « père de nombreux peuples ; père de la multitude» (Ouaknin & Rotnemer., 1993 :201) ; (Belmahdi & Salvetat., 2002 :236) ; TIDJET M., (2016 :62). (C.M. n°11.). (C.A.A.O. n°64.).

34.Beloul [Belul] : BL . C'est un nom simple, masculin, du kabyle ablul augmentatif de tabelult « mollet » , ou de blül (arabe) « bonne plante fourragère de du Sahara, aristida brachyptera » TIDJET M., (2016 :48) (C.A.A.O. n°65.).

35.Choucha [Cuca] : C. nom simple, féminin, « mèche de cheveux qui tombe sur le front », et il serait même un prénom féminin, de CüCa (k) « cheveux tombant sur le front des femmes mauresque. TIDJET M., (2016 :66). (C.M. n°15.).

36.Chebri [Cebri] : CBR. Nom propre simple d'origine arabe, de la racine : CBR, il désigne la bribe, une petite parcelle, un morceau. (C.A.A.O. n°66.).

37.Chekkal [Cekkal] : CKL. Nom simple, emprunt arabe qui signifie entraver, et passer, mettre les menottes. DALLET J.M., (1982 :85) (C.A.A.O. n°67.).

38.Chariat [Ceryat] : CRYT. Nom propre, simple, arabe, du singulier charia, (pluriel : Chariat). D'après un de nos informateurs, dans la racine CRYT, il désigne les acheteuses, celles qui font de l'échange commercial. (A.A.O. n°69.).

39.Chabane [Caɛban] CɛBN. Nom simple, dont le sens initial de Ceɛban est le populaire, celui qui jouit d'une grande notoriété, c'est le huitième mois du calendrier musulman, précédant le Ramadhan. (C.A.A.O. n°70.). TIDJET M., (2016 :63)

40.Chaba [Caba] : CB « le vocable *Chabba*, dont le sens primitif est "éclore, éclater, voir le jour", signifie devenir jeune homme ou jeune fille, se développer, arriver à l'âge de la jeunesse » TIDJET M., (2016 :81) (C.A.A.O. n°69.).

41.Dahmani [Deḥmani] : DHMN. Nom simple, masculin, singulier, qui vient de la famille Dahman, C'est un hypocoristique d'abderrahmane. Ou Dahman: noiraud d'adhem : noir. D'un vert très foncé, qui paraît noir, ou qui pousse violemment. (C.M. n°16.). TIDJET M., (2016 :66).

42.Deguiche [Deggic] : DGC. Nom simple, masculin, singulier. Il vient de la racine « DGC », Selon un informateur, c'est un emprunt au français qui signifie « dégage » mais prononcé avec accent nord-africain. (C.M. n°17.).

43.Flici [Flici] : FLC. Nom simple, singulier, masculin. Nom ethnique kabyle : deux fédérations de tribus portaient ce nom en basse Kabylie : Iflisen l-lebḥer et Iflisen mellil. DALLET J M., (1982 :207) (C.M.N°18).

44.Hemadi [Ḥemadi] : ḤMD. Il s'agit d'un anthroponyme arabe qui a pour racine /ḤMD/ qui signifie « louant ». Nous pouvons interpréter /HAMAD/ par « celui qui loue dieu ». (C.M. n°19). DALLET J M., (1982 :332).

45. Hamdi[Ḥamdi] : Nom simple, singulier, masculin. ḤMD « louanges, loué » (Harzoune, 2006 : 210). TIDJET M., (2016:107) (C.M.N°20°)

46.Hamecha [Ḥamca] : ḤMC. Il s'agit d'un anthroponyme kabyle, nom simple, qui a pour racine /HMC/, vient du mot ḥemimuc, qui signifie « graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard ». Nous pouvons interpréter /HAMECHA/ par celui qui a des joues rouges » DALLET J.M. (1982 :323.). (C.A.A.O. n°74.).

47.Heddadj [ḤedaĴ] : ḤDĴ. Nom simple, singulier, masculin, de la racine /ḤDĴ/. D'après nos informateurs, le nom correspond à l'arabe hajjāj, qui signifie celui qui argumente, ou encore celui qui va souvent en pèlerinage. Variante : hadjadj. (C.A.A.O. n°71.)

48.Hadji [Ḥaĵi] : ḤDĴ. Nom simple masculin, de la racine /ḤDĴ/ qui a accompli le pèlerinage à la Mecque¹ », de Ḥaġ (ar., k.), qui est un prénom masculin et un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque². ► Ou verbe : ḥaġi « interrompre, couper la parole. Raconter une histoire, un conte » (Dallet, 1982 : 312), ► ou ḥaġ (k.) « être excité ; s'exciter. S'emporter. Etre en chaleur (bétail) ») TIDJET.M (2016:105) (C.A.A.O. n°73.).

49-Hanniche[Ḥanic] : ḤNC. Nom simple, masculin, singulier, qui est un diminutif du nom arabe (hanac) qui signifie « petit serpent ». TIDJET M., (2016 :76) (C.M. n°24.).

50.Haddadi [ḤADADI] : ḤD. Nom simple, c'est un emprunt à l'arabe qui a pour racine /ḤD/ et qui signifie « forgeron ». Nous pouvons interpréter /HADDAD/ par un « forgeron ». DALLET J.M. (1982 :305.). (C.M. n°21.).

51.Houcini [Ḥucini] : ḤCN. Nom simple, masculin, singulier, il vient de la racine «ḤCN», qui est un emprunt à l'arabe «houcyen"/ "hassane"; ce qui, d'après un de nos informateurs, signifie «le bien». (C.M. n°25.).

52.Hamitouche : [Ḥamiṭuc] : ḤMṬC. Nom simple, masculin, singulier. Masculin de Ḥamitūc, C'est un prénom masculin, à l'origine, certainement un hypocoristique de Hamid. TIDJET M., (2016 :75). (C.M. n°27.).

53. Hamil [Hamil] : ḤML . Nom simple, singulier, masculin, c'est un anthroponyme arabe « ḥamil », qui signifie être enceinte . DALLET J.M., (1982 : 325). (C.M. n°26.).

54.Hamel [Hamel] : HML. Nom simple qui vient de Hmel arabe, qui signifie accourir, s'empresser vers, ou bien errer, divaguer. DALLET J.M., (1982 :291). (C.M. N°26.)

55.Hamani [Ḥamani] : ḤMN. Nom simple, singulier, masculin, d'origine kabyle, vient du verbe *iḥma* (chaud). *Hamana* veut dire « chaleureux ». TIDJET M., (2016 :107). (C.A.A.O.75.).

56. Hamoum [Ḥamum] : ḤM. /ḥamum/, « de couleur noire », de *ḥamiim* (arabe.) « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon », ► ou « qui pue, qui dégage une mauvaise odeur » de *ḥammim* « Chauffé ; odeur de gâté » TIDJET M., (2016 :109). (C.A.A.O. n°76.).

57.Idir [Idir.] : DR. transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3ème personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre » TIDJET M., (2016 :116) (C.A.A.O. n°77.).

58.Kacimi [Kacimi] :KCM. Il s'agit d'un anthroponyme d'emprunt arabe, nom simple construit sur la racine /QSM/, vient du mot /qasem/ qui signifie « partager ». Nous pouvons interpréter /KCIMI/ par un homme qui divise et répartit des parts entre des personnes. DALLET J.M (1982 :684.). (C.A.A.O. n°78.)

59.kezoulli [Kezuli] : KZL. Nom simple, propre, dans la racine est QZL, un nom berbère Aqezzul, transformé par l'état civile française, et qui, d'après un de nos informateurs, signifie un nom d'un oiseau (C.A.A. O. n°79.).

60.kheloui [Xilwi] :XLW. Nom simple, singulier, masculin, de la racine « XLW », un emprunt à l'arabe « Xilwa », qui signifie selon nos informateurs « isolement ». (C.M. n°28.).

61. khimoud [Ximud] : XMD. Nom simple, singulier, masculin, de la racine « XMD » qui vient de l'arabe « Xamid » et qui signifie « inactif ». (C.M. n°29.).

62.Lounaci [Lunaci] : LWNC. Nom simple, singulier, masculin. « Ami, compagnon » de *wennes* (mot arabe kabylisé.) et qui signifie « Tenir, faire compagnie, tenir société. Distraire » TIDJET M., (2016 :134). (C.M. n°30)

63. Louni [Luni] : LN. (C.M. n°31). Voir ci-dessus

64.Lounici [Lewiss] : LNC. (C.M. n°32). Voir ci-dessus

65.Larbi [Læerbi] : LÆRB. Nom simple, prénom masculin, arabe algérien, classique. CHERIGUEN F., (1993 :77) (C.M. n°33.).

66.Mekhloufi [Mxlufi] : MXLF. Nom simple, singulier, masculin, emprunt à l'arabe « Makhlouf » qui veut dire « il est remplacé, il a eu un successeur » TIDJET M., (2016 :90) (C.M. n°36).

67. Mezidi [Mzidi] : MZD. C'est un nom simple singulier masculin qui veut dire augmenter, charger, surcharger... MZIDI vient de la racine M berbère et ZD arabe. Selon DALLET M., (1982 :529), il signifie « qui s'étire comme quelqu'un qui aurait dormi cinq jours de suite ». (C.A.A.O. n°82.).

68.Mechtaoui [Mectawi] : MCTW. Nom simple, masculin, singulier. Il vient de la racine « MCTW ». C'est un emprunt à l'arabe qui signifie, selon un informateur, « l'hiver ». (C.M. n°38.).

69.Meheni [Mheni] MHN. Nom simple, singulier, masculin, « qui est tranquille, une paix ; laissé tranquille, rassuré » de « mhenni » (adj) qui signifie « calme, tranquille, rassuré » TIDJET M., (2016 :93) (C.A.A.O. n°80.)

70.Manseur [Mansur] : MNSR. Nom simple, masculin, singulier, un emprunt à l'arabe qui signifie « aide, assiste, secours, rend victorieux ». TIDJET M., (2016 :91) (C.A.A.O. n°83).

71. Moussaoui [MUSAWI] : MSW. Dérivé du mot /MOUSSA/ qui correspond au nom de du prophète biblique Moussa. DALLET J.M., (1982 :520) (C.M. n°39.).

72.Moukrani [Mukrani] : MKRN. Nom simple, masculin, singulier, du kabyle « ameqqran » qui signifie « grand, âgé, l'ainé, chef, important » TIDJET M., (2016 :96) (C.M. n°34.).

73.Merzouki [Merzuki]: MRZK. Il s'agit d'un anthroponyme d'origine arabe qui a pour racine /RZQ/ qui signifie « fortuné ». (C.M. n°35). DALLET J.M., (1982.747.).

Nous pouvons interpréter /MERZOUKI/ par un homme riche.

74.Messaoudi [Mesœudi] : MSÆD. de l'adjectif arabe « mesœüd » qui veut dire « heureux, fortuné, bienheureux » (Beaussier, 1958 : 474). TIDJET M., (2016 :146) (C. M. n°37).

75.Ouali [Waʕli] : WʕL. Nom simple, masculin, singulier, un emprunt à l'arabe et qui signifie « haut ». C'est le nom du quatrième calife de l'Islam et gendre du prophète Mohammed (le mari à sa fille Fatima). Ici, c'est sous sa forme kabylisé. CHERIGUENE F., (1993 :67) (C.M. n°40).

76.Rahamani [Raḥmani] : RḤMN. Nom simple, singulier, masculin, de l'arabe « rahmane » et qui signifie « clément, indulgent, compatissant, miséricordieux ». TIDJET M., (2016 :102) (C.M. n°42.).

77.Regħdi : [Reydi] : RYD. C'est un nom masculin singulier. Emprunt à l'arabe « raghd », qui signifie, selon un de nos informateurs, « richesse ou riche ». (C.A.A.O. n°84.)

78.Rezik [Reziq] : RZK. C'est un emprunt à l'arabe, RZK, qui veut dire, d'après un de nos informateurs, « la nourriture, la richesse ». (C.M. n°41.)

79. Saidani [Sʕidani] : SʕDN, nom masculin, pluriel. C'est un emprunt à l'arabe qui dérive de « saʕid ». Ici, il signifie « deux heureux » duell de l'arabe « saʕid » ; « heureux fortunés, bienheureux » (dans le paradis) (beaussier,1958 :474) ou du nom commun « seedan » (ar), petite plante épineuse produisant des fleurs bleuâtres (pousse après la pluie dans les ravins.) BEAUSSIER, (1958 :473), TADJETM., (2016 :105) (C M. n°43.)

80.Saidoun [Sʕidun] : SʕDN. Nom simple, singulier, masculin, qui signifie « heureux », de l'arabe «saʕid » qui signifie « heureux, fortuné, bienheureux (dans le paradis) »TIDJET M., (2016 :166) (C.A.A.O. n°86).

81. Sadi [Saʕdi] : SD. Nom masculin, singulier, de l'arabe « seʕd » et qui signifie « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux » ou « chance heureuse, bonne fortune, étoile, fortune, hasard ,sort, destinée ». BEAUSSIER (1958 :475) & TIDJET M., (2016 :103) (C.A.A.O. n°90)

82.Smili [Smili] SML. Nom simple, singulier, masculin de « Smail », non bibliqu :e arabisé, équivalent du français « Ismaël », qui est lui-même une adaptation de l'hébreu « Yichmaël » et qui veut dire « Dieu entendra » (Ouaknin, 1999 : 240). ►Ce patronyme pourrait avoir d'autres sens, on citera : « homme de paix, qui tisse l'amour entre les gens » de « samala » (ar.) « ajuster, arranger un différent et mettre la paix entre les adversaires », ►ou « travailleur » de « sämil » (ar. cl.) « Qui travaille sans cesse à se procurer des moyens d'existence.» KAZIMIRSKI (1860, tome 1 : 1142), ►ou de « şumul » (ar. cl.) qui signifie « fort, robuste

(homme) ». KAZIMIRSKI (1860, tome 1 : 1373) & TIDJET M (2016 :173) (C. A.A.O. n°88.).

83.Sahki [Saḥki] : SHK. C'est un nom propre simple, qui a une forme verbale, qui, de l'avis d'un de nos informateurs, vient de l'arabe « ḥki » signifiant “conter ou raconter”. (C.A.A.O. n°89.)

84.Sellah [Sellah] : SLḤ. Nom simple, singulier, masculin, dérivant de l'adjectif arabe “Saleh”, signifiant « intègre, probe, vertueux, profitable, juste, honnête, de bonnes moeurs » BEAUSSIER (1958 : 576) & TIDJET M., (2016 :167) (C.A.A.O. n°85.).

85.Serir [Serir] :SR. Nom simple, singulier, masculin, d'origine kabyle signifiant « fabricant des crosses de fusils », de *serrer*, kabyle « étaler avec profusion, fabriquer des crosses de fusils, construire un étage supplémentaire ». DALLET (1982 : 789) & TIDJET M., (2016:171) (C.A.A.O. n°87.)

86.TAHIR [Tahir] : THR. Nom simple, singulier, masculin, signifiant petit “Tahar”, diminutif de “Tahar”, emprunt à l'arabe, qui a le sens de pur, purifié, chaste, propre. (C.A.A.O. n°93). TIDJET M., (2016 :75).

87.Ttahi [Ṭtahi] :TH. Nom simple, singulier, et qui d'après l'un de nos informateurs, dérivant de l'arabe du prénom “Tah” (nom de prophète cité dans le Saint Coran). (C.A.A.O. n°95).

88.Taheni [Theni] : THN. De l'arabe “ṭuḥen”, signifiant « petit, courtaud, de petite taille (homme) ou même lion », ► ou de « ṭāḥin » qui veut dire « qui fait aller la meule, qui moule, qui broie (homme, meule) » KAZIMIRSKI (1860, Tome 2: 62), ► ou de « tahin » (ar. cl.) « Dormant, endormi ». (KAZIMIRSKI (1860, tome 1 : 209), ► ou « tranquillisée, elle est en paix » (cf. *Hani*). TIDJET M., (2016 :175) (C.A.A.O. n°92.)

89.Taouri [Tawri] : TR. Nom simple, berbère, qui, d'après l'un de nos informateurs, renvoie à une chose formée comme un grain. Tawri est la forme féminine de Awri. (C.A.A.O. n°94)

90. Tayeb [Ṭtayeb] : TYB. Nom simple, masculin, singulier, de l'arabe signifiant « bon, agréable, doux, bienveillant » ; de l'adjectif arabe « ṭeyyeb » « bon, agréable, sain (fruit) parfumé, qui exhale une bonne odeur » TIDJET M., (2016 :108) (C.M. n°45.).

91.Yakoubi [Yaɛqubi] : YɛQB. Nom simple, masculin, singulier. Il s'agit d'un emprunt à l'arabe Sidna « Yeequb », nom du patriarche et père de Sidna « Yusef » (le Saint Coran). C'est aussi un ethnonyme kabyle : les « At Yaɛqub ». DALLET (1982 :1034). (C.M. n°47).

92. YOUNSSI [YUNSI] : YNS. De « Younes », « Jonas », qui vient de l'hébreu ; « colombe ». TIDJET M., (2016 :112) (C.A.A.O. n°97.).

93. YAMANI [Yamani] : YMN. Nom simple, masculin, singulier. Il vient de la racine « YMN». Selon un de nos informateurs, c'est un emprunt à l'arabe « Lyaman ». (C.M. n°46.).

94.yahoum [Yahum] : YHM. Nom simple, masculin singulier. Selon un de nos informateur, il est d'origine arabe signifiant « errant » (C.A.A.O. n°96.).

95.Yousfi [Yusfi] : YSF. De *Youcef*, l'équivalent arabe de Joseph (cf. *Youcef*). TIDJET M., (2016 :189) (C.A.A.O. n°98.).

96. Zaidi [Zaydi] : ZD, formation d'un patronyme à partir du prénom « Zaid » (ar.) « il est né, il vient accroître (la famille) ». TIDJET M., (2016 :190) (C.M. n°48.).

97.Zimmouche [Zimuc] : ZMC. Nom simple, masculin, singulier. Il vient de la racine «ZMC», qui vient du verbe kabyle « yezzem »). Selon un de nos informateurs, son suffixe « C », signifie « serrer ». (C.M. n°49.).

98. Zerrouki [Zaruqi] : ZRQ :de l'adjectif arabe « zerrüqi » qui veut dire « bleuâtre, tirant sur le bleu ». BEAUSSIER (1958 : 431) & TIDJET M., (2016 :193) (C.M. n°50.)

99.Zebiche [Zebic] : ZBC. C'est un nom simple, de la racine ZBC. Selon un informateur, il signifie « un glaçon, toiture ». En kabyle, il est prononcé « azeblu », singulier et « izeblac » pluriel. (C.A.A.O. n°99.)

100.Zeghib [Zeybib] : ZYB. « Poilu » de « zeyb » (ar.) « duvet, menue plume. Second poil très fin qui se trouve sous le poil de certains quadrupèdes. Coton, duvet sur les fruits. Crins d'un cheval (Maroc) » ; ►ou du

verbe « *zyeb* » (ar.) « avoir la chair de poule, avoir les nerfs agacés. Se hérissier (cheveux ; poils) ». BEAUSSIER (1958 : 434) & TIDJET M., (2016 :191) (C.A.A.O. n° 100.).

Les anthroponymes des deux régions

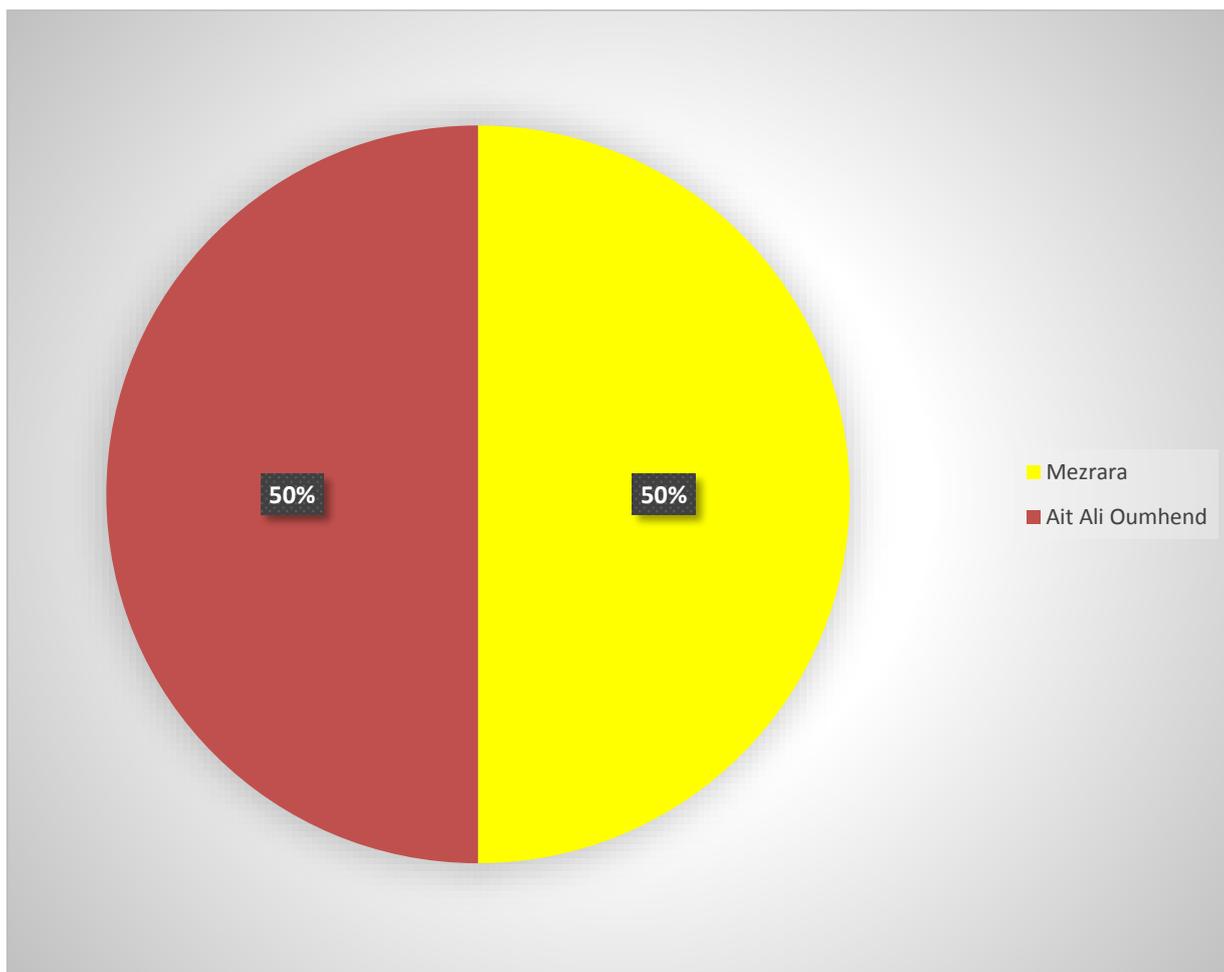


Figure n°1 : Schéma représentatif des anthroponymes en pourcentage des deux régions Mezrara et Ait Ali Ou Mouhand

Du schéma ci-dessus, il apparait qu'il y a le même nombre d'anthroponymes dans la région de Mezrara (Frikat) que dans la région des Ait Ali Ou Mouhand (Illoula).

Conclusion :

Après cette analyse, il apparaît qu'il y a beaucoup d'anthroponymes d'origine arabe. Cela signifie que ces deux régions de Kabylie, sont des terres d'Islam. Ces emprunts sont la résultante de deux langues en contact (le kabyle et l'arabe). La langue arabe a été véhiculée dans les confins de Kabyle via l'Islam et surtout le Saint Coran.

D'après cette analyse, il apparaît aussi, qu'il y a des noms simple (en majorité et des noms composés). La quasi-totalité de ces noms des noms masculins singuliers malgré la présence de quelques pluriels. On remarque aussi, qu'ils sont quasiment significatifs. Tous ces paramètres confirment nos hypothèses de départ.



Conclusion générale

Conclusion générale :

Dans ce mémoire portant sur l'analyse anthroponymique des noms de famille dans les régions d'Ait Ali Ou Mouhand et de Mezrara, on a commencé tout d'abord par un cadre théorique dans lequel nous avons jugé utile de rappeler quelques concepts relatifs à l'anthroponymie et à la toponymie, toutes deux branches de l'onomastique, elle-même faisant partie des études entreprises par la linguistique

Nous nous sommes par ailleurs essentiellement interrogées sur le nom propre où nous avons essayé de le définir et de citer ses différents critères définitoires (formels, syntaxiques, sémantiques et référentiels).

Ensuite nous avons touché aux classes des noms propres notamment à l'anthroponymie et plus exactement aux noms de famille des régions ci-dessus mentionnées, ayant fait l'objet de notre recherche.

Alors que le premier chapitre a été consacré à la description morphologique des anthroponymes, il convient de rappeler que nous avons adopté une analyse descriptive pour décrire et à classer les anthroponymes.

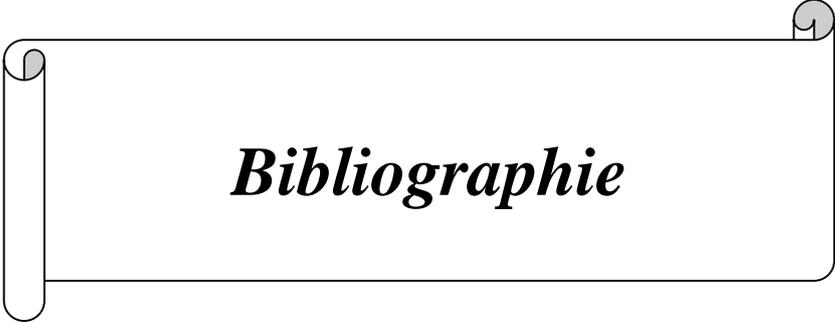
Pour ce qui est de l'aspect morphologique des anthroponymes, cette étude révèle la présence de deux catégories. Les noms composés qui sont une minorité, en présentant leurs premiers composants, des substantifs. Et les noms simples qui représentent la grande partie de notre corpus, dont la plupart sont des noms masculins.

Puis, nous nous sommes intéressées, dans le deuxième chapitre, à l'analyse sémantique des anthroponymes collectés dans les deux régions, qui est une analyse adoptée pour ce genre de travaux et qui est une analyse explicative.

Dans nos analyses, nous nous sommes intéressées à la question fondamentale de notre travail à savoir : les origines et les différentes significations des anthroponymes de Mezrara et des Ait Ali Ou Mouhand. A ce niveau, l'analyse nous a conduit à dire que les anthroponymes collectés sont un cumul de savoir et de culture qu'ont connu ces régions. Cela a révélé l'influence des langues en contact, notamment le kabyle et l'arabe. Comme cela signifie que l'arrivée de cette dernière s'est accomplie par le biais de la religion musulmane.

Pour aborder leurs significations, nous avons tout d'abord dégager la racine puis donné le sens de cette racine en référence aux dictionnaires (NAIT ZERRAD, DALLET, HADDADOU et TIDJET). Les résultats nous ont conduit à confirmer notre troisième hypothèse qui dit que les anthroponymes sont porteurs des significations.

En résumé, nous souhaitons avec le peu de chose que nous avons dit, avoir apporté quelques informations dans ce vaste champ d'étude qu'est l'anthroponymie. Cependant beaucoup de questions nécessitent des recherches plus approfondies sur plusieurs points tels que : le mode de transcription qui paraît soulever des dysfonctionnements flagrants au niveau orthographique. Et nous nous posons toujours cette question : l'administration algérienne après l'indépendance, a-t-elle cherché de trouver des solutions et des stratégies pour corriger les erreurs commises dans ces anthroponymes ?



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

1-Ouvrages :

CHERIGUNE F.,1993, *Toponymie algérienne des lieux habités. Les noms composés*. Ed., Epigraphe, Alger.

HADDADOU M A., 2004, *Recueil des prénoms Amazighs*, HCA.

LEHMANN A. & BERTHET F-M.,1998, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, éd NATHAN, Ed., Dunod, Paris.

LEHMANN A.,2002, *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologique*, Ed., Nathan, Paris.

IMARAZEN M.,2007, *Manuel de syntaxe berbère*, HCA.

MAMMERI M.,1986, *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, Ed. Awal, Paris

2- Articles :

CONTINEAU J.,1984, « Racine et Schème », In : Melon. Marcelle, Paris.

YERMECHE & SADAT., 2014, Genèse de « L'état civil Algérienne » dans anthroponymie et état civil : Nomination et écriture (s) des patronymes en Algérie., CRASC, Algérie.

3-Dictionnaires :

DUBOIS J., 2012, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse.

DALLET J M.,1982, Dictionnaire Kabyle –Français SELAF, Paris.

HADDADOU M A., 2012, Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie.

Ed. ACHAB.

NAIT –ZERRAD K.,2005, Dictionnaire des prénoms berbères. Ed., ENAG.

TIDJET M., 2016, Dictionnaire des Patronymes Algériens, Tome 1, At –Yemmel, OPU. HCA.

TIDJET M., 2016, Dictionnaire des Patronymes Algériens, Tome 2, At Weylis, OPU, HCA.

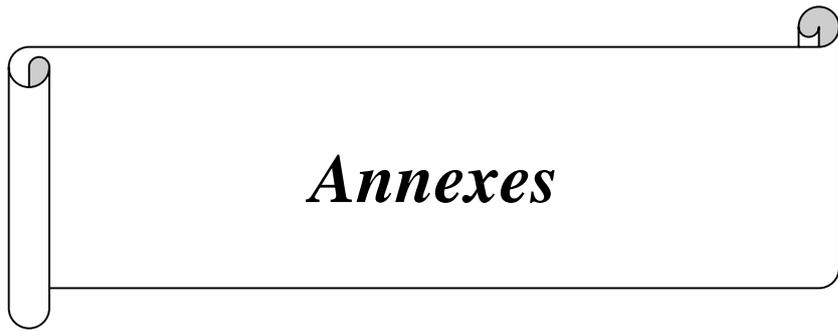
4- Thèses :

TIDJET M., 2013 « La patronymie dans les Daïras de Timizirt, Sidi –Aiche et Chemini, étude morphologique et sémantique », Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri, Tizi – Ouzou.

5-Mémoires :

DAMACHE. I, NEGAZI. K, « L’analyse morphologique et sémantique des noms de familles de deux régions « LARBAA ATH OUACIF et ATH LAAZIZ ». Université Tizi – Ouzou, Mémoire de master, 2013-2014.

MERZOUK.M., « L’analyse anthroponymique des noms de famille de la commune de Saharidj entre 1962 et 1972 ». Université Akli Mohand Oulhadj, Bouira, Faculté des lettres et des langues. Mémoire de master, 2015-2016.



Annexes

1 Annexes

1.1 Corpus des Anthroponymes :

A/ Corpus de Mezrara (Frikat) :

Ordre	Transcription en français	Transcription en tamazight	La racine
01	Amrani	Ɛamrani	/ƐMRN/
02	Azzi	Ɛezzi	/ƐZ/
03	Aimeur	Aymer	/MR/
04	Amruz	Ɛemruz	/ƐM R Z /
05	Aissaoui	Ɛisawi	/ƐSW/
06	Amazouz	Amazuz	/MZ/
07	Ameziane	Amzeyan	/MZN/
08	Akli	Akli	/KL/
09	Bedoui	Bedwi	/BDW/
10	Bandou	Bendu	/BND/
11	Brahimi	Brahimi	/BRHM/
12	Ben fedda	Ben feđđa	/BN/ /FD/
13	Boudisa	Budisa	/BDS/
14	Belaidi	Beleidi	/BLEĐ/
15	Choucha	Cuca	/C/
16	Dahmani	Dehmani	/DHMN/
17	Deguiche	Deggic	/DGC/
18	Flici	Flici	/FLC/
19	Hemadi	Ɔemmadi	/ƆMD/
20	Hamdi	Ɔamdi	/ƆMD/
21	Haddadi	Ɔeddadi	/ƆĐ/
22	Hadj-Arab	Ɔađ-Aerb	/ƆĴ / ƆERB/
23	Hadj-Amar	Ɔađ-Ɔmar	/ƆĐĴ / ƆMR/
24	Haniche	Ɔennic	/ƆNC/
25	Houcini	Ɔosini	/ƆSN/
26	Hamel	Ɔamel	/ƆML/
27	Hamitouche	Ɔamiđuc	/ƆMĐC/
28	Kheloui	Xelwi	/XLW/
29	Khimoud	Ximud	/XMĐ/
30	Lounici	Lewnisi	/LWNS/
31	Louni	Luni	/LN/
32	Lounaci	Lunasi	/LNS/
33	Larbi	Læerbi »	/LÆRB/
34	Mokrani	Meqrani	/MQRN/
35	Merzouki	Merzuqi	/MRZQ/
36	Makhloufi	Mexlufi	/MXLF/
37	Messaoudi	Meseudi	/MSEĐ/
38	Mechtaoui	Mectawi	/MCTW/
39	Moussaoui	Musawi	/MSW/
40	Ouali	Waeli	/WEL/

41	Rezik	Reziq	/RZK/
42	Rahmani	Raḥmani	/RḤMN/
43	Saidani	Seidani	/SĒDN/
44	Sebargoud	Sebeargud	/SBERGD/
45	Tayeb	Ttyeb	/TYB/
46	Yamani	Yamani	/YMN/
47	Yakoubi	Yaεqubi	/YEQB/
48	Zaidi	Zaydi	/ZD/
49	Zemmouche	Zimuc	/ZMC/
50	Zerrouki	Zaruqi	/ZRQ/

B/ Corpus de Ait Ali Ou Mouhand (Illoula) :

Ordre	Transcription en français	Transcription en tamazight	Racine
51	Alili	Ēlili	/ĒL/
52	Alioune	Ēliwan	/ĒLWN/
53	Alimarina	Ēlimarina	/ĒLMRN/
54	Abdous	Ēabdus	/ĒBDS/
55	Allad	Ēalad	/ĒLD/
56	Bessa	Besa	/BS/
57	Boudjema	Buĵema	/BJM/
58	Barreche	Barec	/BRC/
59	Bessaha	Besaḥa	/BSḤ/
60	Boucherine	Buεecrin	/BĒCRN/
61	Belkessam	Belkesam	/BLKSM/
62	Bellagh	Belay	/BLY/
63	Boudjerda	Buĵrda	/BJRD/
64	Brahmi	Brahmi	/BRHM/
65	Belloul	Belul	/BL/
66	Cebri	Cebri	/CBR/
67	Cekkal	Cekkal	/CKL/
68	Cheriet	Ceryat	/CRT/
69	Chaba	Caba	/CB/
70	Chabane	Caban	/CBN/
71	Haddadj	Ḥadaĵ	/ḤDĴ/
72	Hamil	Ḥamil	/ḤML/
73	Hadji	Ḥaĵi	/ḤJ/
74	Hamecha	Ḥameca	/ḤMC/
75	Hamani	Ḥamani	/ḤMN/
76	Hamoum	Ḥamum	/ḤM/
77	Idir	Idir	/DR/
78	Kacimi	Kasimi	/KSM/
79	Kezouli	Kezuli	/KZL/
80	Mehenni	Mheni	/MHN/

81	Mouhawch	Muḥawec	/MḤWC/
82	Mezidi	Mezidi	/MZD/
83	Manseur	Mensur	/MNSR/
84	Reghdi	Reḡdi	/RḠD/
85	Sellah	Sellaḥ	/SLḤ/
86	Saidoun	Saʿidun	/SʿDN/
87	Serir	Serir	/SR/
88	Smili	Smili	/SML/
89	Sahki	Saḥki	/SHK/
90	Sadi	Sadi	/SD/
91	Sarahoui	Saraḥwi	/SRḤ/
92	Taheni	Taheni	/THN/
93	Tahir	Tahir	/THR/
94	Taouri	Tawri	/TR/
95	Ttahi	Tṭahi	/ṬH/
96	Yahoum	Yahum	/YHM/
97	Younssi	Yunssi	/YNS/
98	Yousfi	Yusfi	/YSF/
99	Zebich	Zebic	/ZBC/
100	Zeghib	Zeybib	/ZYB/

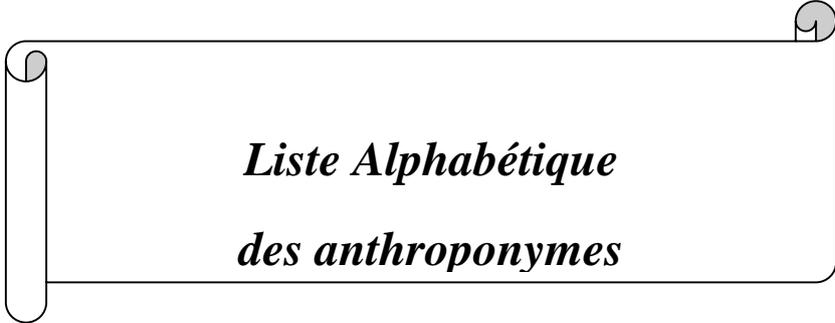
1.2 Résumé (Agzul) :

Amahil-nney, d leqdic yerzan tasnimest i yellan d tussna n yisem amazlay. Tabda yef sin n yixfawin: Isem n wumdan (tasmiddent), Isem n wadeg (tamedga). Ihi nekkni amahil -nney yewwi-d awal yef tesmident deg temnađt n Mezzara (tayiwant n frikat) d Ait Ali Ou Mouhand (Tayiwant n Illoula) .Nebdat-s tezwart tamatut deg-s nemeslay-d yef tayult –aki nefka-d tezwart-is sumata, nemlid timnađin anida id –nemmger ammud -nney nerna-d imseluyen uyur it –id-newwi ,ammud –a d agraw n yismawen n yimdanen azal n twinest (100) id nikkis di snat temnađin –aki (Mezzara d Ait Ali Ou Mouhand) . Syin akin ncedda yer tamukrist, nefka-d deg-s azal ukkuž nyisteqsiyen yurzen yer tulmisintalyawiyin , tiseddasanin d tesnamkanin n yismawen –a). Seg tama niden newwid awal yef tezriřt n tutlayin tiberaniyin ama taerabt ney tafransist yef yismwen n yimdanen –aki.

Ixef amezwaru: d tazwart talyasddast, deg yixef aki nemudi-d tabadut –ines d kra n tbadutin niden-nniđin : awalan uddisen, awalen iherfiyen, addad ilelli akkud umaruz ,ismawen issudimen d yimerđilen . sin akin nemmeslay-d yef tulmisin n yisem di krađ yid –sent :tawsit , amđan, d waddad.

Ixef win sin: d tazrawt tasnamkant anida i nga tasleđ tasnamkant n yismawen seg tama n unamek s usenned yef ayin i ay-d –nnan yimseluyen -nney akked wayen nufa deg yimawalen ama amawal n DALLET.J.M., (Dictionnaire Kabyle- Français), akked umawal n HADDADOU.M.A., (Dictionnaire des racines berbères communes), NAIT ZERRAD K., (Dictionnaire des racines berbères), yer taggara ,TIDJET M., (Dictionnaire des patronymes algériens).

Di taggara, n-wweđ nerra-d yef yisetqsiyen i d – nefka di tmukrist. Nufa-d ařas n yismawen akk d tutlayin tiberaniyin i d-iggan iman-nsent di tutlayt tamaziřt.



*Liste Alphabétique
des anthroponymes*

Alphabétique des anthroponymes

Liste des anthroponymes recensés :

A

AMRANI, AZZI, AIMEUR, AMRUZ, AISSAOUI, AMAZOUZ, AMEZIANE, AKLI, ALILI, ALIOUNE, ALIMARINA, ABDOUS, ALLAD.

B

BEDOUI, BANDOUCHE, BRAHIMI, BEN FEDDA, BOUDISA, BELAIDI, BESSA, BOUDJEMA, BARRECHE, BESSAHA, BOUCHERINE, BELKESSAM, BELLAGH, BOUDJERDA, BRAHMI, BELOUL.

C

CHOUCHA, CHEBRI, CHEKKAL, CHRIET, CHABANE.

D

DAHMANI, DEGUICHE.

F

FLICI

H

HEMADI, HAMDY, HADDADI, HADJ ARAB, HADJ AMAR, HANICHE, HOUCINI, HAMEL, HAMITOCHE, HADDADJ, HAMIL, HADJI, HAMECHA, HAMANI, HAMOUM.

I

IDIR

K

KHELOUI, KHIMOUD, KACIMI, KEZOULI.

L

LOUNICI, LOUNI, LOUNACI, LARBI.

M

MOKRANI, MERZOUKI, MAKHLOUFI, MECHTAOUI, MOUSSAOUI, MEHENNI, MOUHAWECH, MEZIDI, MENSEUR.

O

OUALI

R

REZIK, RAHMANI, REGHDI.

S

SAIDANI, SEBARGOUD, SELLAH, SAIDOUN, SERIR, SMILI, SAHKI, SADI, SARAHOUI.

T

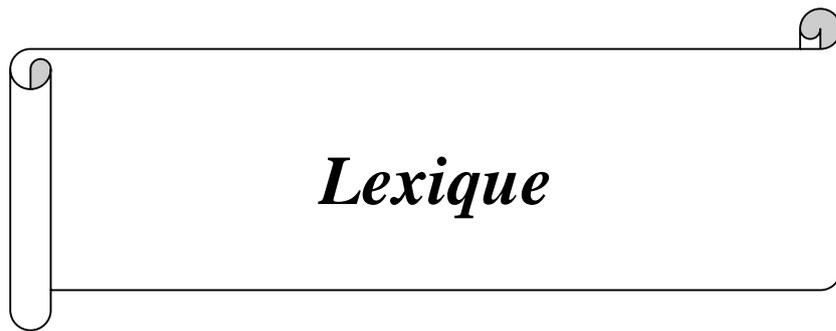
TAYEB, TAHENI, TAHIR, TAOURI, TTAHI.

Y

YAMANI, YAKOUBI, YAHOUM, YOUNSI, YOUSFI.

Z

ZAIDI, ZEMMOUCHE, ZERROUKI, ZEBICH, ZEGHBIB.



LE LEXIQUE :

LE MOT FRANÇAIS	L'EQUIVALENT AMAZIGHE
NOM	ISEM
VERBE	AMYAG
VOYELLE	TIYRI
ADJECTIF	ARBIB
ANTHROPONYME	ISEM N UMDAN
SEMANTIQUE	TAESNAMKA
MOT	AWAL
NOMBRE	AMDAN
SENS	ANAMEK
SIMPLE	AHREFI
SINGULIER	ASUF
SCHEME	ASALAY
PLURIEL	ASGET
RACINE	AZAR
RELATION	ASAḠ
ONOMASTIQUE	TASENISEMT
MASCULIN	AMALAY
LEXIQUE	AMAWAL
ETAT LIBRE	ADDAD ILLELI
LA MORPHOLOGIE	TASANLYA
MORPHOLOGIQUE	TASNALYANT
SYNONYMIE	TIKENWA
POLYSEMIE	TAGENAMKA
ETAT D'ANNEXION	ADDAD AMARUZ
BIBLIOGRAPHIE	TIYBULA
CHAPITRE	IXEF
INTRODUCTION	TAZWERT
COMPOSE	UDDIS
DEFINITION	TABADUT
EXEMPLE	AMEDYA
COMPOSITION	ASUDES
FORME	TALYA
ETAT	ADDAD
GENRE	TAWSIT
HOMONYMIE	TANMEYRA
EMPRUNT	AMERDIL

Table des matières

Introduction générale :	7
Introduction :.....	8
1 Choix du sujet :.....	9
2 Problématique :.....	10
3 Hypothèses :.....	10
4 Démarches à suivre :.....	10
5 Présentation du terrain d'enquête :.....	11
5.1 Mezrara :.....	11
5.2 Ait Ali Ou Mouhand (Illoula Oumalou) :.....	11
6 Les informateurs : (Mezrara et Ait Ali Ou Mouhand) :.....	11
7 Plan et organisation du travail	12
Chapitre I approche morphologique:	13
Introduction :.....	14
1 L'anthroponymie	14
2 La morphologie :.....	15
3 Le mot :.....	15
4 Le nom :.....	16
5 La racine :.....	17
5.1 La racine à base monolitère :.....	17
5.2 La racine à base bilitère :.....	17
5.3 La racine à base trilitère :.....	18
5.4 La racine à base cinquilitère :.....	18
6 Le schème :.....	19
7 Les noms simples :.....	19
8 Les noms composés :.....	20
9 L'étymologie :.....	21
10 Les modalités obligatoires des noms simples :.....	21
10.1 Le genre :.....	21
10.1.1 Masculin :.....	21
10.1.2 Féminin :.....	22

11	L'état :.....	22
11.1	L'état Libre :.....	22
11.2	L'état d'annexion :.....	23
12	Le nombre :.....	23
13	Les types de pluriels :	23
13.1	Le pluriel interne (alternance vocalique) :	23
13.2	Le pluriel externe :.....	24
13.3	Pluriel mixte :.....	24
14	La dérivation :.....	24
14.1	Le nom dérivé :.....	24
15	Les types de dérivation :.....	25
15.1	La dérivation nominale :.....	25
15.2	La dérivation verbale :.....	25
15.3	La dérivation grammaticale :.....	25
15.4	La dérivation expressive :.....	25
15.5	Dérivation par redoublement :.....	26
15.5.1	Redoublement total :	26
15.5.2	Redoublement partiel :.....	26
16	La composition :	26
16.1	Les types de composition :.....	26
16.2	La composition proprement dite :.....	26
16.2.1	La composition synaptique :.....	27
17	L'emprunt :.....	27
17.1	Les types d'emprunts :	27
17.1.1	L'emprunt à l'arabe :	27
17.1.2	L'emprunt au français :.....	28
17.1.3	L'emprunt au latin :.....	28
17.1.4	L'emprunt au punique :.....	29
	Conclusion:	33
	Chapitre II approche sémantique:.....	34
	Introduction:	35
1	Généralité sur la sémantique :	35
1.1	Les relations sémantiques (les relation lexicales) :	36

1.2	La synonymie :.....	36
1.3	La métaphore :	37
1.4	La métonymie :.....	37
1.5	La polysémie :.....	37
1.6	L'homonymie :.....	38
2	L'analyse lexico-sémantique :	39
2.1	Les noms composés :.....	39
2.2	Les noms simples :.....	41
	Conclusion:	52
	Conclusion générale.....	53
	Bibliographie.....	55
	Annexes.....	58
1.1	Corpus des Anthroponymes :.....	59
1.2	Résumé (Agzul) :.....	62
	Liste des anthroponymes.....	63
	Lexique.....	66
	Table des matières.....	68